

RAPPORT ANNUEL



l'oxygène
à la source

20

23





Un service public garant de la qualité de vie du territoire

L'année 2023 a été, à nouveau, une année riche en investissements et en projets, marquée par des aboutissements majeurs, qui viennent appuyer notre action en faveur de l'environnement.

L'un des projets phares de l'année : l'inauguration de SINERGIE.

Après un parcours long et complexe, nous avons inauguré l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE. Un travail mis en œuvre en synergie avec les collectivités, les entreprises qui ont réalisé les travaux de requalification de l'usine et l'entreprise en charge de l'exploitation. Grâce à cette modernisation, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la sobriété énergétique. Aujourd'hui, l'UVE chauffe plus de 4 500 logements sur Seynod et produit plus de 100 000 mégawattheures, ce qui nous permet à la fois de satisfaire notre autoconsommation mais également d'alimenter le réseau avec le surplus d'électricité. C'est un bel exemple de la philosophie du SILA qui a toujours été à l'avant-garde en prenant en compte les évolutions à venir dans les changements environnementaux, climatiques, démographiques et de comportements dans la population.

Une autre illustration de cette politique anticipatrice et proactive est l'élargissement de la Voie Verte. Ce projet s'inscrit dans la continuité de nos efforts pour proposer des solutions permettant de concilier la préservation de notre environnement et des aménagements adaptés pour les usagers.

Avec plus de 1 500 000 passages par an, la Voie Verte est victime de son succès. Il était donc impératif d'apporter une réponse en termes de sécurité et de fréquentation. La décision a été prise d'élargir la portion cyclable à 5 mètres et de créer un cheminement piétonnier de 1,30 mètre. Pour cela, huit phases de travaux vont se dérouler dans le temps, sur les 15 kilomètres reliant Annecy à Doussard. Les travaux commenceront, on l'espère, fin 2024 pour la première phase.

En lien avec ces thématiques de valorisation des aménagements et de protection des milieux naturels, le SILA a également consolidé son rôle pilote dans la compétence du Grand Cycle de l'Eau, qui ne cesse de grandir. De nombreux travaux ont eu lieu, en particulier sur le Nom à Thônes, mais aussi sur de nombreux cours d'eau du bassin versant Fier & Lac d'Annecy. Nous avons identifié et traité des problématiques jamais abordées auparavant, avec pour objectif la préservation de nos ressources en eau. Une belle avancée dans un domaine où les enjeux sont forts et nombreux, mais que nous saurons traiter avec toute l'expertise et le professionnalisme qui caractérise cette maison, en collaboration avec nos partenaires.

Ce n'est qu'en étant solidaire et unis dans des démarches au service de l'intérêt général que nous pourrions atteindre un partage environnemental respectueux, équitable et raisonné qui puisse répondre au défi de la réduction de l'empreinte humaine sur notre cadre de vie. C'est à cela que répond le Pacte pour le Climat dont le SILA est devenu signataire, à l'occasion de la Biennale organisée aux côtés des collectivités et des entreprises locales. Un objectif : la neutralité carbone du territoire d'ici 2050.

A notre échelle, les actions sont déjà initiées depuis plusieurs années, avec la méthanisation des boues, la production de biogaz sur l'usine de dépollution des eaux usées SILOÉ, les stations de mesure des débits des cours d'eau et la déconnexion et l'infiltration des eaux pluviales sur le siège du SILA à Cran-Gevrier. A titre d'exemple, près d'un hectare va être désimperméabilisé sur le site. Des actions à l'image du SILA, discrètes mais menées de façon efficiente par notre personnel spécialiste et hautement qualifié.

Aussi, je voudrais remercier chaleureusement tous les agents pour leur implication et leur adaptation, qui permettent de garantir un service public de qualité en continu. Leur mobilisation est récompensée lors de la Journée "Être Bien Ensemble", une occasion précieuse de célébrer l'engagement de nos équipes et de permettre des moments d'échanges entre agents et élus. La participation, de plus en plus élevée, dans un objectif d'épanouissement au travail démontre le succès de cet événement et l'importance de ces moments de partage et de reconnaissance au sein du SILA.

J'ai le plaisir de partager les petites et grandes missions qui ont jalonné 2023 et fait d'elle une année riche en événements et en réalisations pour le SILA, comme vous pourrez le découvrir à travers ce bilan.

Bonne lecture,

Pierre Bruyère
Président du SILA



SOMMAIRE

04

Avant-propos

06

Les dates clés

08

Présentation

10

Organigramme des services

12

L'année en images



20

Administration du SILA

[Direction Administration Générale](#)

[Direction Ressources Humaines et
Qualité de Vie au Travail](#)

[Direction Financière](#)



36

Assainissement des eaux usées

[Direction Exploitation des Ouvrages
d'Assainissement](#)

[Direction Études et Travaux](#)



56

Aménagement et protection du Lac - Grand Cycle de l'Eau

[Direction Environnement -
Grand Cycle de l'Eau](#)



66

Service Traitement et Valorisation des Déchets

70

[Service
Informatique](#)

72

[Service
Communication](#)

AVANT-PROPOS



Valérie Guichard
Directeur Général du SILA

L'année 2023, axée sur la concertation avec les élus communaux et Intercommunaux, le Département et l'Etat, a permis d'aboutir à la validation de nouveaux Statuts opérationnels à compter du 1^{er} janvier 2024. Deux chartes, concernant la gestion de l'Infrastructure tour du lac appelée communément « Voie Verte » et la gestion opérationnelle de la compétence Traitement des déchets, ont été actées par les élus pour définir les limites d'intervention de chaque partenaire.

Ce travail structurant sur la gouvernance, la cohérence et l'optimisation des missions à une échelle adaptée, vient renforcer et clarifier le rôle du SILA. Dans la continuité de ces actions, il est nécessaire d'adapter l'organisation et le fonctionnement des services. En effet, le SILA connaît des changements importants que ce soit au travers de ses nouvelles missions, de l'évolution de son périmètre d'intervention ou de l'adaptation de son organisation aux évolutions sociétales. Cette situation conduit les élus du SILA et la Direction Générale à faire un état des lieux et prendre des mesures concrètes, dans la perspective de maintenir le haut niveau de service rendu par les équipes et de poursuivre l'amélioration des conditions d'intervention des agents. C'est pourquoi une mission d'accompagnement a été lancée en fin d'année. Elle se déroulera sur 2024 et se déclinera à partir de l'automne 2024 et en 2025.

L'année 2023 a également vu la poursuite de la politique voulue, telle que la gestion patrimoniale, avec des investissements conséquents sur les ouvrages existants, au bénéfice des générations futures. Un point d'orgue de l'année pour mettre à l'honneur le fort engagement des élus et des agents a été l'inauguration de SINERGIE, projet majeur ayant abouti à la requalification d'un ouvrage public qui répond aux exigences des meilleurs techniques disponibles.

Cette politique qui consiste à intégrer tous les pans des enjeux environnementaux dans les projets du SILA a d'ailleurs été réaffirmée auprès de nos partenaires, en engageant le SILA par la signature d'une charte pour le Climat ou encore de la charte chantiers Air Climat (au côté de Grand Annecy et de nombreux autres partenaires).

Elle s'est également concrétisée avec l'intégration de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la nouvelle UDEP de Saint Félix, ou avec la gestion raisonnée des espaces verts des différents sites gérés par le SILA, ou enfin avec l'infiltration à la parcelle de toutes les eaux pluviales dans les nouveaux projets.

Les réalisations s'accompagnent de plus en plus d'actions de sensibilisation et de communication auprès des agents et des usagers. Il est important de faire connaître notre belle collectivité et les agents qui œuvrent chaque jour pour préserver notre environnement.

De nouveaux défis nous attendent encore pour 2024 et je sais compter sur les femmes et les hommes du SILA.



Pascale Abadie
Directeur Général Adjoint des Services



Après une année 2022 axée sur la mise en œuvre de la compétence Grand Cycle de l'Eau dans son entièreté, le SILA a poursuivi en 2023 la réflexion pour se doter des outils répondant aux obligations réglementaires, aux objectifs politiques ainsi qu'aux recommandations issues du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes : groupes de travail et commissions se sont ainsi succédés et ont permis d'aboutir à l'adoption des nouveaux Statuts, des règlements Assainissement, du règlement budgétaire et financier, pour une application à compter du 1^{er} janvier 2024. Le travail mené a permis de questionner la notion de gouvernance et d'élaborer des chartes précisant notamment les conditions d'interventions du SILA.

Sur le plan organisationnel, l'année 2023 a vu le lancement d'un audit organisationnel et fonctionnel, qui devra permettre l'élaboration d'un plan d'actions visant à adapter les moyens et les compétences aux défis à venir. En marge de cette phase de transition, de nombreux projets ont abouti, à destination des agents, dans un souci permanent d'amélioration des conditions

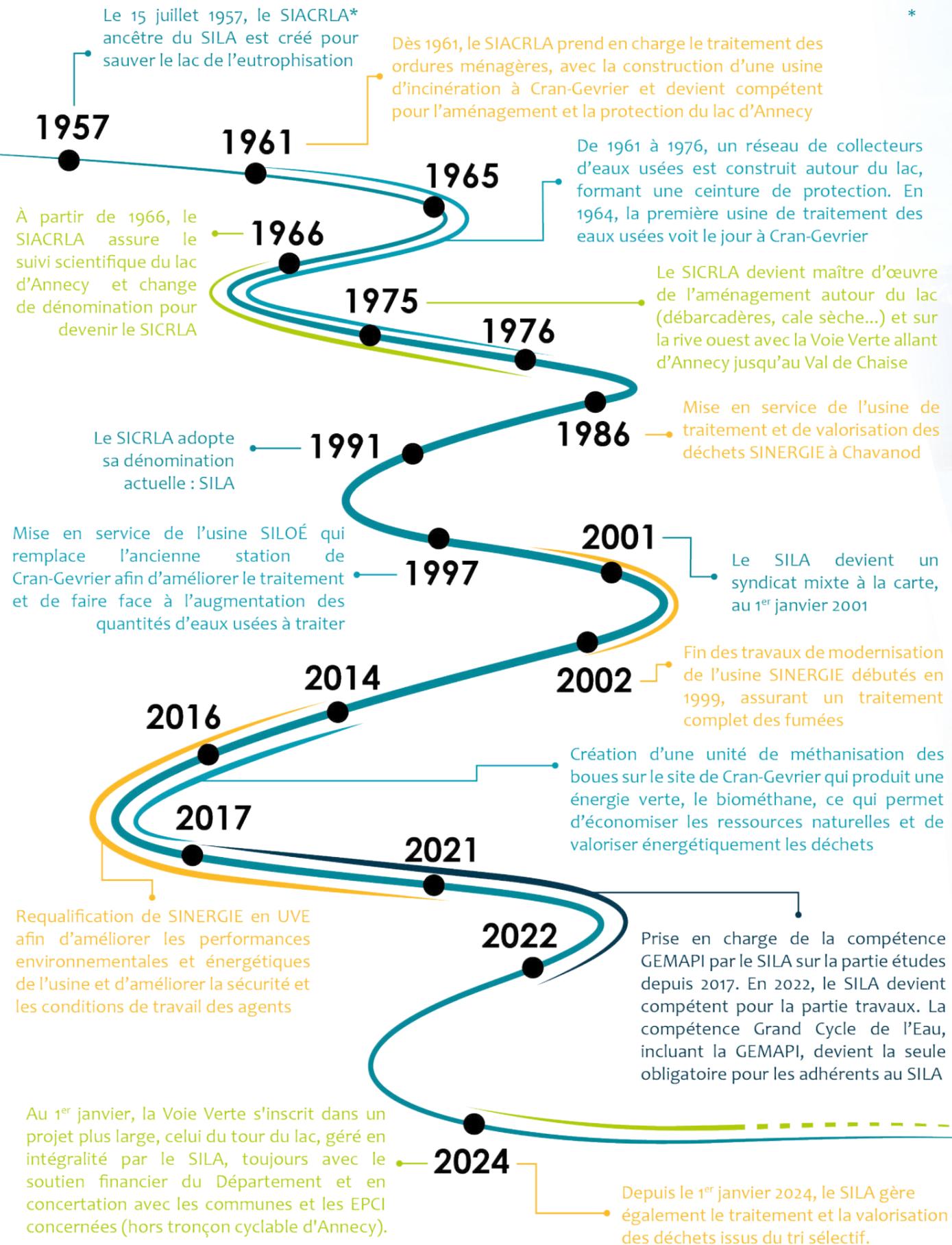
de travail, à travers notamment la réforme de l'aide aux repas, la mise en œuvre d'une expérimentation du télétravail et la formalisation du règlement de formation.

Diverses actions ont également été initiées pour améliorer la sécurité dans le cadre des nouvelles missions exercées grâce à des modes opératoires établis de manière concertée, et les démarches inscrites au titre du plan de sobriété énergétique se sont poursuivies.

Comme en 2022, les collaborateurs du SILA se sont impliqués sans relâche tout au long de l'année dans l'accomplissement de leurs missions quotidiennes ; ils ont également su faire face aux vacances de postes et accueillir et former les nouveaux collaborateurs, afin de garantir la qualité de service public à laquelle le SILA est particulièrement attaché.

Le travail se poursuit pour développer l'attractivité de la structure afin de faciliter les recrutements, le sentiment d'appartenance, la cohésion et la fidélisation des équipes. Au-delà des dispositions générales adoptées au plan national, les élus du SILA ont décidé la mise en œuvre de mesures en faveur du pouvoir d'achat qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs. Les actions voulues par les élus sont riches, variées, en constante évolution, ce qui fait du SILA une structure dynamique et particulièrement motivante pour ses collaborateurs ; **merci à tous pour votre engagement tout au long de cette année.**

LES DATES CLÉS



* Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Communes Riveraines du Lac d'Annecy



QUI SOMMES NOUS ?

Syndicat mixte : mode d'emploi

Un syndicat mixte est un établissement public de coopération locale qui met en commun les moyens de collectivités territoriales ou d'intercommunalités, par un système d'adhésion, pour exercer ensemble une ou plusieurs missions d'intérêt général.

Les origines du SILA

Au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, l'équilibre biologique du lac d'Annecy, qui servait de "tout-à-l'égout" et de poubelle aux villes riveraines a été fortement perturbé. La pollution a en effet entraîné une diminution drastique de l'oxygène et la libération de substances chimiques toxiques, nuisibles au cycle de la vie de la faune et de la flore locales, et susceptibles d'entraîner leur disparition dans les eaux lacustres.

Pour éviter cette asphyxie, 8 communes riveraines ou proches du lac ont créé en 1957 ce qui deviendra le SILA, et se sont mobilisées pour mettre en place un réseau de collecte et de traitement des eaux usées novateur.

Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement.

4 objectifs principaux

Être le garant du respect de nos biens communs, dans une logique de solidarité écologique et économique sur le territoire d'action

Préserver le cadre de vie et les milieux aquatiques en intégrant les changements climatiques, environnementaux et démographiques du bassin versant

Offrir des services performants au meilleur coût aux usagers

Bâtir des infrastructures et services durables pour les générations futures dans un esprit d'anticipation

Focus sur... la création de la ceinture de collecteur autour du lac

Depuis sa création le SILA œuvre à satisfaire l'intérêt général par la mise en application de ses missions de service public.

En 1957, un projet technique très ambitieux, le premier de cette ampleur, a été mis en place grâce à l'engagement concerté des collectivités pour restaurer la qualité de l'eau du lac : la construction d'un collecteur (= égout) ceinturant le cours d'eau. Sa gestion a été mutualisée à une échelle intercommunale, au sein de la structure devenue le SILA. Depuis 1964, les eaux usées rejoignent la station de traitement des eaux du SILA située bien en aval du lac, à Cran Gevrier. Plus de 20 ans de travaux ont été nécessaires pour finaliser la construction des réseaux de collecte. A ce jour, au SILA c'est plus de 230 00 personnes qui bénéficient d'un accès à l'assainissement collectif de leurs eaux usées.

COMMENT FONCTIONNE LE SILA ?

Le SILA est administré par 52 délégués dont un Président, 14 Vice-Présidents et 7 autres membres qui forment le Bureau, désignés par les 7 EPCI parmi leurs membres élus. Ces délégués, réunis au sein d'un Comité prennent les décisions et orientations stratégiques du SILA.

Des commissions composées de membres du Comité réalisent un travail de préparation et de suivi des dossiers et émettent des avis avant le vote des décisions par le Comité ou le Bureau.

Plus de 150 agents travaillent au quotidien pour mener à bien les missions du SILA dans 116 communes et pour améliorer le confort de vie de 320 000 habitants !

NOS COMPÉTENCES



Assainissement des eaux usées

Le SILA a pour mission de garantir un assainissement collectif et non collectif adapté et performant.



Traitement et Valorisation des déchets

Le SILA a pour compétence le traitement par valorisation énergétique des ordures ménagères et déchets assimilés. Il transforme, via l'UVE Sinergie, les déchets du territoire et les boues des usines de dépollution en énergie et en nouveaux matériaux durables.



Aménagement et Protection du lac d'Annecy

Le SILA participe à la préservation du lac d'Annecy à travers plusieurs actions, telles que le suivi scientifique du lac, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité douce.



Grand Cycle de l'Eau*

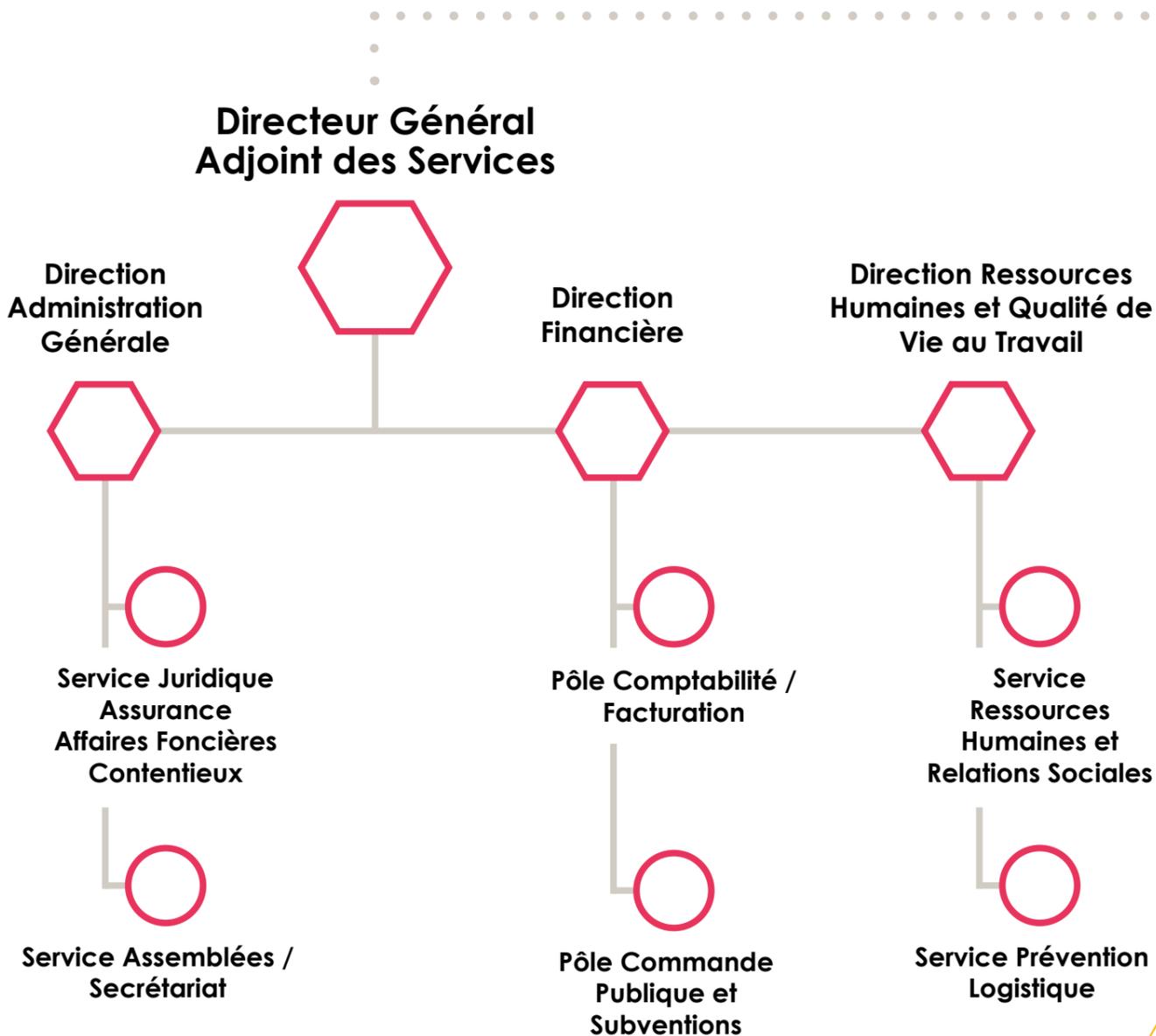
Le SILA préserve les milieux aquatiques par l'entretien et la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, ou encore par la conservation de la ressource en eau, aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif. Il agit également pour prévenir les risques d'inondation.

* La compétence Grand Cycle de l'Eau est obligatoire pour adhérer au SILA

Un territoire d'action de plus de 975 km² entre lac et montagnes



ORGANIGRAMME DES SERVICES



Directeur Général des Services



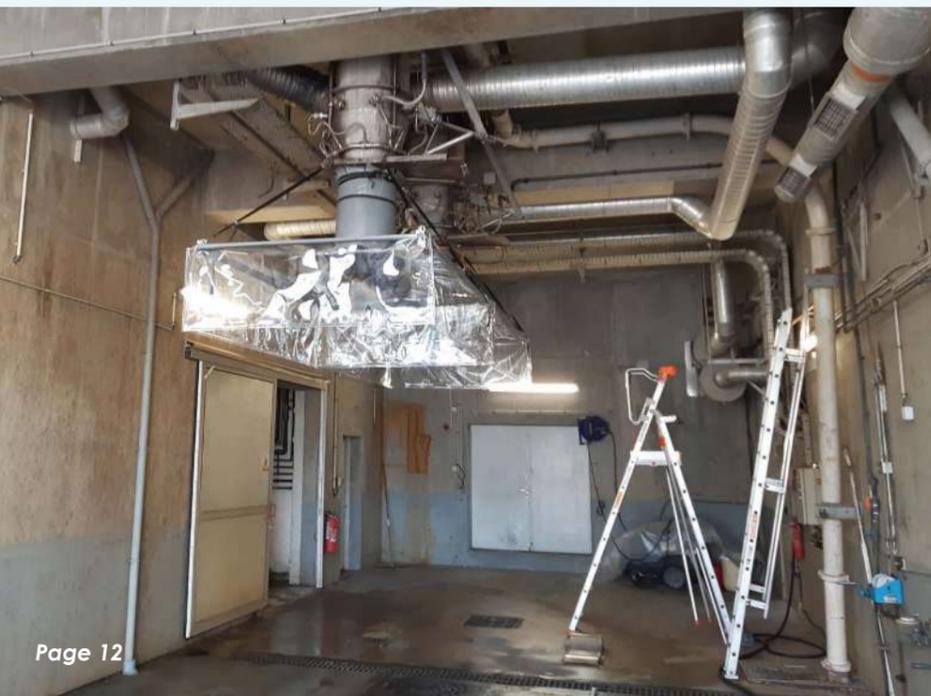
L'ANNÉE EN IMAGES



Janvier | Février

AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS DE REMPLISSAGE DES BENNES À BOUES SUR SILOÉ

Le SILA s'inscrit dans une démarche de progrès continu pour améliorer la sécurité de ses agents, qui mènent au quotidien des travaux d'entretien et de réparation, notamment sur les Unités de Dépollution des Eaux Usées (UDEP). Sur SILOÉ, le local de chargement de boues issues de l'UDEP a connu de nombreuses modifications permettant d'améliorer les conditions de travail des agents, notamment via la mise en œuvre de bâches permettant de limiter les projections et les opérations de nettoyage du local. Les treuils manuels existants ont également été remplacés par des treuils électriques supprimant des risques de TMS (troubles musculo-squelettiques) lors du remplissage des bennes.



Mars | Avril

UNE GESTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS

Le SILA a intégré depuis plusieurs années dans son fonctionnement les conséquences du dérèglement climatique, notamment dans la gestion des espaces verts présents sur son territoire de compétence. Le fauchage tardif, qui a ainsi été expérimenté à SINERGIE (consiste à laisser certaines zones enherbées jusqu'à la fin de la floraison, afin de préserver la biodiversité, mise à mal avec les fauchages fréquents et précoces) et, suite aux retours positifs, il a été étendu à Cran-Gevrier et sur la Voie Verte en 2023. D'autres extensions sont prévues, pour le bonheur de nombreuses espèces vivantes.



LE CURAGE DES BOUES À L'UDEP DE CUSY

Le traitement des eaux et des boues est réalisé sur deux étages de lits plantés de roseaux (filière extensive) sur l'UDEP de Cusy. Les boues minéralisées s'accumulent sur la surface des filtres plantés de roseaux, et périodiquement, il est nécessaire d'extraire les boues en excès. Pour maintenir un fonctionnement adapté, malgré la vétusté de l'infrastructure actuelle (nouvelle UDEP en cours de construction), un curage tous les 5 ans doit être réalisé (au lieu d'un curage tous les 10 ans) pour éviter une saturation des lits.

Un curage des 3 casiers du premier étage de l'UDEP a été réalisé en 2022. Ces boues peu sèches ont ensuite été entreposées dans un espace dédié. Après une période de stockage - séchage pendant 1 an, les 12 tonnes de boues brutes ont été épandues au printemps 2023.

Cette filière de traitement des boues présente un double intérêt environnemental et économique : l'épandage permet un retour à la terre des éléments nutritifs en remplacement des engrais de synthèse. Au SILA, il y a actuellement 3 stations qui valorisent les boues en épandage : Saint Sylvestre, Cusy et Allèves.



Mai | Juin

SINERGIE INAUGURÉE A L'ISSUE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION

Après 10 ans de travaux, 90 millions d'euros et de nombreuses péripéties, l'usine d'incinération de Chavanod, est devenue une véritable Unité de Valorisation Énergétique. SINERGIE traite les déchets ménagers et assimilés (DMA) d'une grande partie de la Haute-Savoie et les valorise en matière et en énergie. Elle s'autoalimente pour son fonctionnement tout en fournissant en électricité l'équivalent de 4500 foyers de Seynod. Par ailleurs, le surplus est revendu sur le réseau d'électricité.

Entre technologie et environnement, l'infrastructure de SINERGIE est donc conçue pour minimiser son impact tout en garantissant l'élimination des déchets de manière efficace et durable.



LA VOIE VERTE ADAPTE SES ÉQUIPEMENTS À LA FRÉQUENTATION DURANT L'ÉTÉ

En réponse aux sollicitations des usagers de la Voie Verte et afin d'harmoniser les pratiques sur les deux rives, il a été décidé, en concertation avec les EPCI et les communes concernés, de l'ouverture d'une barrière trombone sur deux sur la voie verte de Sevrier à Val de Chaise. Au vu de l'importante fréquentation de cette dernière, cela permet de fluidifier la circulation et ainsi garantir la sécurité des usagers.

Les données de fréquentation sont accessibles sur le site internet du SILA.



6

Compteurs sur la Voie Verte

1 530 950 Passages en 2023 (Sevrier - Beau Rivage)

13 795 Passages le 6 août 2023 Pic de fréquentation à Sevrier - Beau Rivage



LE SILA ÉTAIT PRÉSENT LORS DU TRIATHLON INTERNATIONAL D'ANNECY

Le SILA a tenu un stand de sensibilisation lors de la course « jeunes » du Triathlon International d'Annecy qui a eu lieu en juin 2023. Des animations créées dans le cadre des programmes pédagogiques menés dans les écoles du bassin annécien et de la documentation conçue par le service communication ont été proposées aux parents et enfants présents. L'objectif était de les sensibiliser de manière ludique aux missions du SILA et plus spécifiquement à la préservation des milieux naturels.



LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UN CHANTIER PÉDAGOGIQUE D'ARRACHAGE DU TOPINAMBOUR

Le topinambour est une plante exotique envahissante (PEE) présente au Vallon du Fier à Annecy, qui s'étend progressivement, de façon préoccupante. Afin de limiter son expansion, voire de la faire disparaître, le SILA a organisé un chantier pédagogique d'arrachage, en partenariat avec le lycée agricole ISETA. Les élèves ont participé activement aux travaux d'arrachage des topinambours, sur les tronçons de rivières où les PEE ne sont pas encore trop développées, avant qu'elles ne deviennent incontrôlables, et qu'elles perturbent le milieu.

LE SILA SIGNATAIRE DU PACTE POUR LE CLIMAT

A l'occasion de la Biennale pour le Climat, organisée pour la première fois en octobre 2023 par l'agglomération du Grand Anancy, le SILA a renouvelé son engagement solidaire en faveur de la protection de l'environnement, en signant un « Pacte pour le Climat ».

Celui-ci fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 en mobilisant toutes les forces du territoire. La contribution de tous doit permettre de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, doubler la production d'énergies renouvelables, augmenter la capacité de séquestration du carbone et d'adaptation aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques.

Ce partenariat se traduit au SILA par des projets très concrets, initiés depuis plusieurs années et qui vont encore s'intensifier à l'avenir, telles que la méthanisation des boues et la production de biogaz par l'usine de dépollution des eaux SILOÉ, la mise en place de stations de mesure de débits des cours d'eau sur le Bassin Versant du Fier, la déconnexion et l'infiltration des eaux pluviales sur le site du siège du SILA, ou encore l'étude prospective de la qualité des eaux du Lac dans le cadre du « plan Lac 2030 ».



LE SILA SENSIBILISE LE PUBLIC À SES MISSIONS

Le SILA s'est mobilisé dans le cadre de la Fête de la Science. La thématique nationale « Sport et science » se déclinait sous 4 animations pour faire découvrir au public comment se concilient la pratique d'activités sportives et les actions de préservation de l'environnement.

Une web-série : La technologie au service du sport responsable sur le lac d'Annecy

En trois épisodes, le SILA a présenté les actions mises en œuvre pour permettre la coordination des différents acteurs qui opèrent sur le lac et le développement de nouveaux procédés plus respectueux de la nature, dans un but commun de cohabitation harmonieuse entre les sports responsables, la faune et la flore du lac d'Annecy.

Visite de l'usine SILOÉ : comment la dépollution des eaux usées participe à la protection de l'environnement

Le public a pu réaliser une visite sécurisée et pédagogique dans la galerie de SILOÉ pour observer et comprendre les étapes du traitement des eaux usées.

Visite au fil de la rivière : la Fillière

Une activité d'exploration ludique a été organisée pour comprendre les spécificités locales et connaître la variété de la faune et de la flore, le temps d'une balade d'environ deux heures au fil de l'eau.



Concilier sport et zéro déchet !

Des fiches pratiques ont été réalisées pour permettre de découvrir le principe de l'économie circulaire et les bonnes pratiques à adopter afin de réduire ses déchets lors de la pratique d'une activité sportive.



Nous pouvons tous être acteurs au quotidien pour une planète plus durable !



Vous n'avez pas visionné notre web-série ?
Flashez dès maintenant ce QR code !

LA PLUIE N'A LAISSÉ AUCUN RÉPIT POUR CERTAINS DE NOS AGENTS !

En fin d'année 2023, la pluie n'a pas cessé de tomber sur le territoire, ne laissant pas de répit pour certains de nos agents de la Direction Exploitation Assainissement !

Dans certains systèmes d'assainissement, une partie des eaux pluviales est mélangée aux eaux résiduaires, ce qui provoque des variations de volume plus élevées dans nos réseaux. Ces importantes quantités d'eaux claires parasites (ou d'eaux pluviales pour les réseaux unitaires) engendrent donc des débits exceptionnels.

Les équipes d'Exploitation Assainissement du SILA ont été fortement sollicitées pour :

- Intervenir pour contrôler le bon état d'entretien des réseaux. Le cas échéant curage en urgence à l'aide d'un camion hydrocureur (racines, bouchages éventuels...).
- Sécuriser la voirie le long du réseau d'assainissement avec la pose de barrière de sécurité en lien avec les communes
- Nettoyer des éventuels résidus sur la voirie

Sur une période d'un mois, le SILA a enregistré sur SILOÉ un cumul de 368 mm de pluie sur 30 jours.

Depuis 20 ans, le SILA n'avait jamais enregistré une période aussi pluvieuse !



GESTION DES RIVIÈRES : UNE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN CONSÉQUENTE EN 2023 !

La compétence du « Grand Cycle de l'Eau », exercée par le SILA depuis le 1^{er} janvier 2022, comprend la gestion des rivières au sens large, avec son lot d'aléas qui peuvent être signalés : une accumulation de bois mort dans le lit de la rivière, une érosion de berge, des terrains inondés, etc.

Le SILA n'est pas tenu d'engager systématiquement des travaux : la charte de gouvernance délibérée par les élus pour cette compétence responsabilise en premier le propriétaire riverain, en déclinaison du code de l'environnement.

Mais il n'en demeure pas moins que le SILA est en première ligne pour dresser un diagnostic de la situation, définir les suites à donner et fournir, au besoin, des conseils techniques.

Sur l'année 2023, le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau a ainsi été amené à se déplacer et à statuer sur plus de 90 situations (80 en 2022), réparties sur 27 cours d'eau différents, à l'échelle des 7 EPCI qui adhèrent au SILA pour cette compétence.

Près de la moitié de ces visites l'ont été durant l'automne : l'hydrologie exceptionnelle enregistrée sur cette période a généré de nombreuses crues et un certain nombre de désordres.



ADMINISTRATION DU SILA

Le SILA, fort de son expertise dans les domaines techniques tels que l'assainissement ou la préservation du lac d'Annecy, est structuré par un ensemble d'agents administratifs qui assurent les missions supports essentielles à son bon fonctionnement.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Administration Générale est de permettre à l'ensemble des services de fonctionner en assurant la déclinaison des projets sur le plan administratif et juridique.

L'objectif est d'organiser et d'optimiser les processus afin de fluidifier le fonctionnement. Cette Direction est par ailleurs l'un des interlocuteurs privilégiés des usagers et des élus dans le cadre de l'organisation du SILA.



Objectifs stratégiques

Les agents travaillant au sein de la Direction Administration Générale prennent part à l'appui, au conseil et à la formalisation des décisions des élus sur leur prise de décision. Ils apportent des solutions juridiques aux situations complexes. Ils établissent une stratégie afin de minimiser les risques de contentieux et participent à leur réduction. Ils gèrent le patrimoine et défendent les intérêts du SILA. Ils assurent la sécurisation des actes et des actions du SILA. Ils sont le premier lien avec les usagers dans le cadre de leurs diverses demandes.

Organisation des services

Suite à la restructuration des services opérée le 1^{er} janvier 2021, la Direction Administration Générale a été créée. Elle est composée de deux services supports :

Le service Assemblées – Secrétariat regroupe deux pôles distincts : le pôle Secrétariat – Accueil – Courrier et le pôle Assemblées.

Le service Juridique – Foncier – Assurances – Contentieux comprend les missions relatives à ces domaines variés.



FOCUS SUR...

La poursuite de la modification des statuts du SILA, à la mesure de son rôle sur le territoire

Afin d'avoir une meilleure adéquation avec l'évolution de ses compétences et conformément rendu au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes en 2022, le SILA a élargi son champs d'action dans la compétence Traitement et Valorisation des déchets (« le transfert » des opérations de transport se rapportant au traitement des déchets ainsi que la gestion des centres de tri) et reprecisé son périmètre ainsi que l'assise juridique d'intervention de la compétence Aménagement et Protection du lac d'Annecy. Cette modification a également permis de mettre en œuvre de nouvelles orientations politiques pour la compétence "Lac" et plus particulièrement pour la gestion de l'infrastructure tour du lac (dite "Voie Verte"). Cette révision a acté la gestion par le SILA de la Voie Verte sur l'ensemble du tour du lac (excepté limite Annecy - Annecy-le-Vieux).

De plus, dans le prolongement de la première révision des statuts effective depuis le 1^{er} janvier 2022, cette seconde révision en 2023 a permis la transformation du SILA en EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), structuration privilégiée pour l'exercice de la compétence Grand Cycle de l'Eau, qui concrétise l'organisation territoriale cohérente et ambitieuse à l'échelle du bassin versant initiée en 2017.

Cette révision statutaire a nécessité de nombreuses rencontres, échanges et groupes de travail avec les élus du SILA et les acteurs du territoire concernés (EPCI, Département, Préfecture) et a mobilisé l'ensemble des services du SILA, durant les années 2022 et 2023.

La mise en œuvre de ces nouveaux statuts a été précisée par l'adoption de chartes de gouvernance pour les compétences du traitement des déchets et du lac.



De nouveaux règlements d'Assainissement en accord avec le Schéma Général d'Assainissement

La modification des règlements d'assainissement du SILA a été rendue nécessaire afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, d'intégrer les orientations des élus et d'apporter des précisions permettant de fiabiliser et de sécuriser la défense du SILA dans le cadre des réclamations portées par les usagers.

4 modifications phares :

- Refonte de la rédaction relative au contrôle de conformité
- Mise en place du coefficient de pollution pour les eaux usées non domestiques (eaux produites par les industriels)
- Graduation de la majoration de la pénalité due par l'utilisateur au titre de la non-conformité de son installation d'assainissement non collectif (de 100 à 400%)
- Mise en place de la tarification sociale pour les usagers de l'assainissement non collectif

Cette modification a nécessité l'organisation de plusieurs commissions et des groupes de travail et a mobilisé l'ensemble des élus et des services du SILA.

La mise en œuvre des modifications opérées s'étale sur 2024 et 2025.



Le service Juridique, Assurances, Affaires foncières et Contentieux est un maillon essentiel à la bonne réalisation des missions techniques du SILA, pour assurer notamment la pérennité des projets et leur conformité à la réglementation.

Les missions structurantes :

- Organiser une veille juridique mensuelle consacrée aux impacts de la réglementation sur le SILA.
- Produire des analyses et des notes juridiques suite aux sollicitations des services.
- Alerter sur les risques juridiques.
- Rédiger les conventions et les contrats.
- Gérer les servitudes de canalisations d'eaux usées (nouvelles et régularisations).
- Gérer les assurances du SILA et suivre les sinistres.
- Gérer les avis du SILA sur l'organisation de manifestations sur la Voie Verte.
- Gérer les précontentieux et les contentieux.
- Gérer les actes fonciers (servitudes, acquisitions, cessions, restitutions et occupations).
- Réaliser des formations juridiques à destination des autres services, notamment sur le thème de la commande publique.
- Étudier et répondre aux questionnements juridiques liés à l'exercice des compétences du SILA, notamment celle obligatoire du Grand Cycle de l'Eau.

QUELQUES CHIFFRES EN 2023



FOCUS SUR...

La mise en place d'un "réfèrent déontologue élus"

L' élu référent déontologue est chargé d'apporter à tout élu du SILA qui le demande des conseils utiles au respect des principes déontologiques dans le cadre de l'exercice de son mandat. Suite à la parution du décret sur la thématique, une analyse a été réalisée par le service juridique afin de détailler les modalités de désignation, d'indemnisation et d'exercice puis de les transposer au SILA pour une mise en œuvre opérationnelle.

Après la transmission de l'analyse, le service Assemblées s'est approprié la réglementation afin de rédiger la délibération relative à la désignation et aux modalités d'exercice du référent déontologue pour les élus du

SILA. En complément de la délibération, une lettre de mission a été rédigée afin de préciser les conditions de sa saisine ainsi que les garanties de confidentialité et de secret professionnel attachées à l'exercice de ses fonctions.

Ce travail collaboratif et complémentaire a permis de désigner un référent déontologue pour les élus du SILA à compter du 1^{er} septembre 2023 et ce, dans le respect de la réglementation.



Le Service Assemblées-Secrétariat enregistre et diffuse le courrier arrivé, et s'assure que l'information soit transmise aux bonnes personnes et au bon moment. Il veille à ce que les demandes des usagers soient prises en compte dans les meilleurs délais et dans l'application du processus décisionnel du SILA.

C'est un service support qui fait le lien entre les différentes directions. C'est également un soutien aux services dans l'intégration des nouvelles procédures. Il fluidifie et optimise l'exercice des tâches en étant force de proposition.

Les missions structurantes

Assemblées :

Les agents veillent au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Comité) et des Commissions, par la réalisation de différentes missions telles que :

- L'envoi des convocations et la rédaction des procès-verbaux des instances, puis de leur diffusion.
- La rédaction des décisions du Président sur la base des éléments transmis par les services.
- La transmission, par voie électronique, au contrôle de légalité des actes liés aux décisions du Président, Bureau et Comité, ainsi que les marchés publics.
- La gestion administrative des contrats et des conventions.
- L'accompagnement des élus pour leurs demandes liées à l'organisation des instances et Commissions.

Secrétariat :

Les agents du Pôle Secrétariat assurent :

- L'accueil physique et téléphonique des usagers et des entreprises, et la gestion du stock de fournitures administratives.
- Le traitement des courriers divers de l'ensemble des services du SILA, ainsi que des documents d'urbanisme.
- Le soutien dans la réalisation et la mise en forme des travaux de bureautique et divers documents.
- La procédure de facturation liée aux contrôles d'assainissement.

QUELQUES CHIFFRES EN 2023





La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail est une direction support, au service des agents de la collectivité. Elle met en œuvre les orientations politiques en matière de Ressources Humaines, de prévention et de conditions de vie au travail. Elle exerce ses activités de manière à accompagner et soutenir la stratégie et l'exigence de performance.

Elle établit les documents de référence permettant d'appliquer les politiques et la stratégie Ressources Humaines et Vie au Travail (RHVT), notamment : le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), les Lignes Directrices de Gestion (LDG), le protocole « temps de travail », le plan d'investissement pluriannuel (logistique), le plan de formation et le rapport annuel de prévention des risques.

Les missions structurantes

Une partie des agents travaillant au sein de la Direction Ressources Humaines et Vie au Travail est en charge de la gestion administrative du personnel en matière de carrière, de paie et temps de travail, et également de la prévision et l'anticipation des besoins en Ressources Humaines (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)). Ils assurent le recrutement dans un contexte difficile et l'intégration des collaborateurs (accueil, culture de la collectivité...), ainsi que la formation professionnelle et le développement des compétences des collaborateurs. Ils sont garants de l'application des obligations légales en matière de conditions de travail et de prévention ainsi que de la concertation et du maintien d'un dialogue social de qualité, à travers le Comité Social Territorial (CST).

Une autre partie des agents de la Direction gère l'entretien et la maintenance du patrimoine et bâtiments du SILA, ainsi que des activités relatives à la prévention et à la logistique, pour maintenir et garantir un cadre de travail adapté et agréable.

Organisation de la direction

La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail se décline en deux services, les Ressources Humaines et la Prévention/Logistique, qui emploient 16 collaborateurs (1 directeur, 7 agents RH et 8 agents Prévention/Logistique).

Les objectifs stratégiques

- Promouvoir les métiers du SILA pour faciliter les procédures de recrutement.
- Favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers.
- Diversifier les profils et valoriser les parcours professionnels.
- Fidéliser les collaborateurs.
- Améliorer les conditions et la Qualité de Vie au Travail.
- Veiller au respect de l'égalité professionnelle notamment entre les hommes et les femmes.
- Maintenir et garantir un environnement de travail adapté et performant.



Le service Ressources Humaines veille à ce que l'organisation dispose du personnel nécessaire à son bon fonctionnement. De plus, dans une démarche de développement de la Qualité de Vie au Travail, il met en œuvre différentes actions pour le bien-être professionnel des agents.

FOCUS SUR...

Le SILA renforce son attractivité pour attirer de nouveaux talents

Dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion élaborées et votées en 2021, les actions à mettre en œuvre ont été priorisées sur 6 ans, en prenant en compte les évolutions réglementaires et les ressources disponibles au sein du SILA. L'année 2023 a été marquée par des difficultés de recrutement majeures malgré un travail mené pour une meilleure attractivité du SILA en multipliant les canaux de publications (annonces diffusées via la plateforme payante de LinkedIn), présentations en webinaire, partenariats avec les écoles d'apprentis notamment le lycée Louis-Armand à Chambéry, l'ISETA (bassin annécien) ainsi que des vidéos et promotions de la Qualité de Vie au Travail sur les réseaux sociaux). Le service Ressources Humaines s'est mobilisé, en lien avec le service communication, en développant des supports de communication variés et qui se veulent modernes, afin d'attirer de nouveaux talents.

Le recrutement

En 2023, ce sont 36 procédures de recrutement lancées contre 41 en 2022. Le service Ressources Humaines a reçu 1 825 candidatures, dont :

1661

Candidatures
spontanées et en
réponses aux offres
d'emplois

37

Candidatures
en alternance

127

Candidatures pour la
réalisation d'un stage

QUELQUES CHIFFRES EN 2023



351 arrêtés
rédigés sur
l'année

Un budget de
formation de
225 792 €



2 114 bulletins
de paie traités



La Qualité de Vie au Travail

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est une démarche globale au cœur du fonctionnement du SILA, pour que chaque agent se sente bien dans la structure et intégré au sein de son poste et des services. Elle comprend l'ensemble des actions liées à l'amélioration des conditions de travail telles que : l'accueil des nouveaux agents, l'étude des postes de travail, l'évolution de pratiques ou encore la formation professionnelle. La QVT regroupe également des sujets comme l'organisation du temps de travail ou des ateliers permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Le SILA a ainsi déployé bon nombre d'actions pour structurer et développer une politique de Qualité de Vie au Travail ambitieuse.

Les échauffements musculaires :

Chaque matin, les agents ayant une activité physique dans le cadre de leur travail, réalisent des étirements et un éveil musculaire. Cette démarche, initiée en 2015, a permis de réduire sensiblement l'usure professionnelle et le nombre d'accidents de travail liés à l'activité physique.

La journée de cohésion « Être Bien Ensemble » :

Chaque année est organisée une journée de bien-être et de cohésion à destination des agents. Durant cet événement, des activités sont animées par des professionnels autour du sport, de la qualité de vie, de la santé au travail, de l'esprit d'équipe, et avec d'incontournables bulles de détente : les massages.

De plus, lors de cette journée, un temps d'échange entre élus et agents est instauré. Les thèmes abordés lors de cette rencontre sont préalablement soumis par le personnel.

Ainsi, la 5^{ème} édition de la journée « Être bien Ensemble » a eu lieu le 15 juin. La Qualité de Vie au Travail est un enjeu sur lequel travaille particulièrement le SILA, et cette journée en est la consécration annuelle.



Les ateliers Ma Santé Activ' :

Le SILA organise, chaque fin de trimestre, un atelier intitulé « Ma Santé Activ' ». Les thèmes abordés sont divers et variés : la santé au travail, l'alimentation, l'hygiène de vie ou encore la gestion de ses émotions.

Un plan de formation ambitieux et personnalisé

Dans le cadre de sa politique des Ressources Humaines, le SILA place la formation de son personnel au cœur de son fonctionnement. Il prévoit chaque année un plan de formation ambitieux et personnalisé afin de permettre aux agents d'être pleinement intégrés dans l'organisation, leurs fonctions, et au sein des équipes. Pour l'année 2023, le montant prévu en formation professionnelle, hygiène et sécurité était de 225 792 €.

Quelques exemples de formations réalisées sur l'année peuvent être évoqués, comme des formations sur les fondamentaux des marchés publics, un accompagnement et une formation du pôle Comptabilité et du service Ressources Humaines pour le passage en M57, une nouvelle nomenclature comptable, ou encore une formation des membres du Comité Social Territorial. Le personnel en charge de l'assainissement est également amené à réaliser des formations, notamment pour travailler dans des ouvrages considérés comme espaces confinés. Ainsi, un ouvrage pédagogique, la plateforme CATEC, a été réalisé et inauguré en mars 2022 sur le site de Cran Gevrier.

Les effectifs du SILA

Au 31 décembre 2023, le SILA comptait 4 apprentis, 32 contractuels et 124 stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale, soit 160 employés.

Concernant la parité homme/femme, le SILA comptait 51 femmes et 109 hommes.



SERVICE PRÉVENTION ET LOGISTIQUE

2.2

Le service Prévention et Logistique a une fonction transversale avec un impact sur l'ensemble des services du SILA. La politique de prévention définie par les élus et mise en œuvre par le service permet de réduire les risques d'accidents de travail, et par voie de conséquence d'améliorer la Qualité de Vie au Travail sans impacter les coûts de fonctionnement. La logistique, quant à elle, a pour mission la gestion du patrimoine du SILA et la mise en œuvre des travaux de maintenance préventive et corrective des équipements de travail et des bâtiments, ainsi que l'optimisation de la gestion des stocks.

Pôle Prévention Santé Sécurité

FOCUS SUR...

Sensibilisation et prévention : les actions se multiplient au sein du service

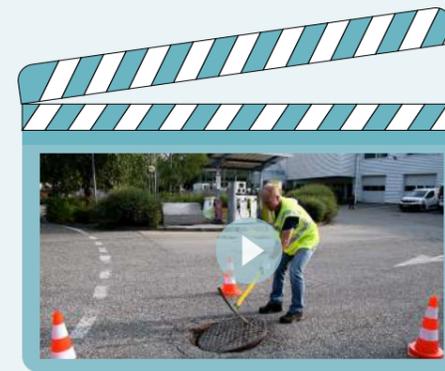
En 2023, dans le cadre de la démarche de gestion du risque chimique, les services ont poursuivi leur engagement dans la prévention des risques chimiques. Parmi les actions réalisées, on peut noter :

- la suppression de 243 produits dangereux
- la réalisation de 40 "Fiches Simplifiées Produit" (FSP)
- l'amélioration des conditions de stockage
- la mise à jour des Fiches d'Exposition, qui a permis de mieux informer les agents.



Le Pôle Prévention Santé Sécurité a également accompagné des services dans la mise en œuvre des modes opératoires d'intervention sur les points de mesure des rivières.

Enfin, en matière de sensibilisation, des vidéos tutoriels ont été réalisées, en lien avec le service communication : l'une sur le levage de tampon et la seconde sur le port d'un masque à ventilation assistée DRAGËR. De plus, le nombre de séances de sensibilisation a quadruplé, en passant de 2 sessions de "Quart d'Heure Sécurité" en 2022 à 8 en 2023.



FOCUS SUR...

Les aménagements sécurisés de la Voie Verte

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration d'une charte de gouvernance concernant la gestion de la Voie Verte. Les intercommunalités, les communes concernées et le Département de la Haute-Savoie ont décidé de confier au SILA le pilotage de l'ensemble du tour du lac, au 1^{er} janvier 2024, afin d'avoir une gestion harmonisée des actions et politiques entre les deux rives, et pour faciliter les conditions de circulation des usagers.



Dans le cadre de la gestion de la Voie Verte du Lac d'Annecy, de nombreuses actions ont été réalisées par le Pôle Logistique.



Une première campagne a permis la mise en place de panneaux réfléchissants sur les ouvrages d'art pour la sécurité des usagers. Afin de fluidifier le trafic, une barrière trombone sur deux a été ouverte. Les accotements piétons entre le tunnel du Duingt et Bredennaz ont été remis en état, et des travaux de réfection ont été effectués sur l'encorbellement de Talloires suite à sa dégradation.

Des mesures en faveur de l'écologie et de la sobriété

Le SILA poursuit son engagement en faveur de la préservation de l'environnement en mettant en œuvre des initiatives concrètes pour un avenir plus vert.

Une étude sur l'optimisation de la flotte des véhicules du SILA a été réalisée au cours de l'année 2023, aboutissant à la validation par les élus du remplacement de 57 % des véhicules thermiques en électriques. Cette transition vers une mobilité plus verte montre la volonté du SILA de réduire son empreinte carbone.

En parallèle, dans le cadre du plan de sobriété énergétique, les bureaux du bâtiment Louis Lagrange au sein du siège du SILA ont été équipés de systèmes d'éclairage LED, permettant une réduction de la consommation d'énergie.

De nouveaux aménagements verts au SILA

Pour rendre agréable et diversifier la végétation, de nouvelles plantes ont été aménagées dans les bacs de l'esplanade du bâtiment Louis Lagrange, au siège du SILA. Le Pôle Logistique a profité d'une baisse des températures sur le début du mois d'août 2023 pour les installer. L'entrée sur notre site est maintenant plus colorée, avec des Yucca à feuilles fines d'un bleu intense (yucca rostrata sapphire skies), et des lilas des indes à superbe floraison (lagerstroemia terrasse blanc et rouge).

03

DIRECTION

FINANCIÈRE

Essentielle à la gestion des finances du SILA, et support pour tous les services, la direction est composée de deux pôles.

Objectifs stratégiques

Un outil de solidarité au service du territoire et de l'environnement

La Direction Financière contribue à un service public de cohérence du développement territorial, dans un souci permanent de protection environnementale. Grâce à la solidarité financière et à l'homogénéité des décisions politiques, le SILA applique des tarifs uniques à l'ensemble du territoire et met en œuvre ses expertises avec une maîtrise rigoureuse et raisonnée des tarifs de redevances.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Financière est d'assurer la programmation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie budgétaire et financière du SILA.

Elle veille à la fiabilité et à la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget.



Santé financière du SILA au 1^{er} janvier 2024 :

Patrimoine global du SILA	Subventions d'équipement reçues en cours d'amortissement	Endettement global du SILA	Capacité de désendettement au 31 décembre 2023	Dépenses d'équipement globales*	Charges réelles de fonctionnement globales*
545,3 M €	60,6 M €	149,4 M €	4,55 années	56,2 M €	43,6 M €

*inscrites au budget prévisionnel 2024

L'organisation budgétaire du SILA

Un budget principal

Il porte les frais de fonctionnement (personnel, charges d'administration générale), ainsi que les compétences suivantes :

- Le Grand Cycle de l'Eau, qui inclut la GEMAPI, est la compétence obligatoire qui regroupe les 7 EPCI adhérents du SILA avec comme missions principales : les travaux en rivières de lutte contre les inondations, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux, la lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes...
- L'Aménagement et la Protection du lac d'Annecy, aux nombreuses actions comme : la restauration des roselières, la gestion de la Voie Verte, la gestion des équipements en lien avec les activités de loisirs sur le lac (slip way, cale sèche, débarcadères publics).

Ses ressources sont composées de financements extérieurs (subventions), d'emprunts et de participations d'équilibre de ses adhérents.

Deux budgets annexes

Traitement et Valorisation des déchets :

Il englobe les frais de gestion de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE qui traite chaque année environ 90 000 tonnes d'ordures ménagères et assimilées.

Les prestations réalisées sont facturées selon les tonnages apportés. Les investissements sont essentiellement financés par emprunt.

Concernant le tarif, les effets positifs du réaménagement de la dette relative au financement des travaux de Requalification, dont la maturité a été recalée sur la durée d'amortissement des installations, a permis de réduire le tarif de 10 € / tonne en 2022 par rapport à 2021. Ce tarif a été reconduit en 2023.

La combustion des déchets au sein de l'UVE permet la production de chaleur, pour 4800 équivalent-logements. L'électricité, partiellement autoconsommée, est revendue pour l'excédent au travers d'un contrat de rachat. L'UVE fonctionne à son niveau nominal, grâce à des apports extérieurs, ce qui permet l'optimisation des valorisations énergétiques (vente de chaleur et d'électricité).

Compte-tenu des conditions économiques du marché des énergies fin 2022, l'opportunité de sortir du contrat d'obligation d'achat a été étudiée, et un nouveau contrat a été signé, à effet au 1^{er} janvier 2023.



Assainissement :

Il comprend les prestations d'assainissement collectif (usines de dépollution, collecteurs d'eaux usées et stations de pompage) et d'assainissement non collectif (mission de contrôle réglementaire et suivi de réhabilitations).

Différentes ressources financent ce budget : les redevances assainissement collectif et non collectif, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), diverses subventions, les emprunts, l'autoconsommation de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques et la revente du biogaz produit dans l'unité de méthanisation de SILOÉ.

Enfin, l'Agence de l'Eau participe encore au soutien des UDEP, au travers des primes à l'épuration, dont bénéficient l'ensemble des installations gérées par le SILA.



FOCUS SUR...

Des travaux d'investissement pour garantir des services durables et de qualité

Pour l'UVE SINERGIE, les travaux d'investissement concernent principalement l'amélioration de la gestion des mâchefers avec la création d'une extension de la plateforme et la mise à l'abri des mâchefers dans l'attente de leur valorisation en sous-couche de voirie.

S'agissant des ouvrages d'assainissement, les travaux d'investissement sont de grande ampleur, et sont principalement axés sur les UDEP. En effet, après les travaux d'extension et de modernisation de l'UDEP de Saint-Sylvestre en 2021, ce sont celles de Saint-Félix et de Cusy qui sont en cours.

L'extension des deux principales unités de dépollution, SILOÉ et Poiriers, est à l'étude.

Enfin, la gestion patrimoniale des installations (ouvrages et collecteurs) va s'amplifier (passages de caméras, diagnostics, travaux), pour permettre de réhabiliter les ouvrages et en pérenniser l'utilisation.



La cybersécurité

Dans la suite de l'année 2022, les opérations à mener pour assurer la cybersécurité de l'ensemble des sites et équipements du SILA se poursuivent et s'amplifient.

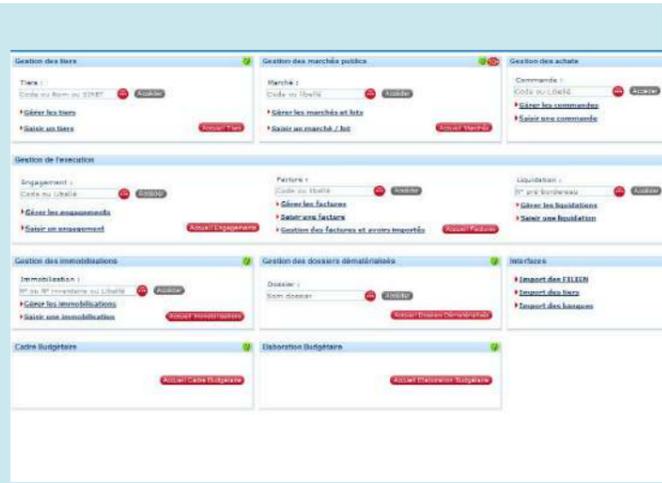




3.1 PÔLE COMPTABILITÉ-FACTURATION

Le pôle Comptabilité-Facturation assure une gestion rigoureuse des finances du SILA en encaissant les recettes et en payant les dépenses. Les six agents qui composent le pôle sont en charge de la comptabilité générale et budgétaire.

- ### Les missions structurantes
- Enregistrer les contrats et conventions.
 - Suivre le visa des factures, vérifier les imputations et assurer le mandatement.
 - Comptabiliser l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
 - Traiter les rôles multi-collectivités, en lien avec les services facturiers de l'eau.
 - Assurer la comptabilisation de l'ensemble des recettes.



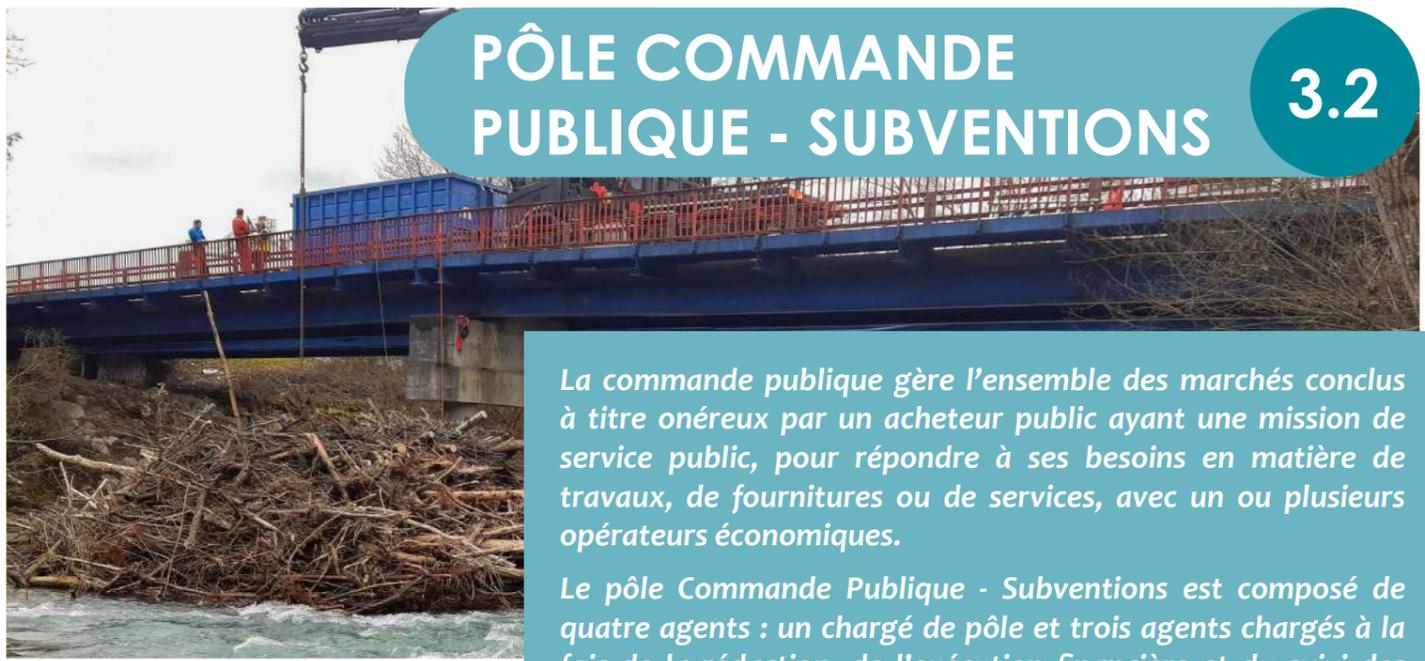
QUELQUES CHIFFRES EN 2023

Pour le pôle Comptabilité - Facturation :

- 13 500** Mandats et titres par an
- 100** Contrats d'emprunts en cours
- 13 400** Immobilisations suivies à l'actif

Pour le pôle Commande publique - Subventions :

- 50 à 70** Marchés chaque année
- 4500** Certificats de paiement établis
- 30 à 40** Dossiers de subvention déposés



3.2 PÔLE COMMANDE PUBLIQUE - SUBVENTIONS

La commande publique gère l'ensemble des marchés conclus à titre onéreux par un acheteur public ayant une mission de service public, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

Le pôle Commande Publique - Subventions est composé de quatre agents : un chargé de pôle et trois agents chargés à la fois de la rédaction, de l'exécution financière et du suivi des subventions.

Les missions structurantes

Les marchés publics : de la rédaction à la clôture

Le pôle Commande Publique - Subventions gère l'entière responsabilité des marchés publics. Ils se déclinent en trois étapes clés : **la rédaction, la passation et l'exécution administrative et financière.**

La rédaction : À partir des cahiers des charges techniques particulières ; des bordereaux des prix unitaires ou des détails quantitatifs estimatifs rédigés ; et des fiches navettes complétées par les services, les agents du pôle rédigent (le règlement de la consultation, le cahier des clauses administratives particulières et l'acte d'engagement) et publient les marchés.

La partie **passation** est composée des étapes suivantes :



Pour l'exécution administrative et financière, les agents sont chargés de :

- 1** La gestion des actes de sous-traitance
- 2** La rédaction et l'envoi des avenants, des bons de commande, des certificats de paiement, des ordres de service, des procès-verbaux de réception, des révisions annuelles, des décomptes généraux et définitifs, des garanties à première demande (cautionnement) et leurs mains levées.

Outils

Des outils informatiques spécifiques sont utilisés pour les différentes étapes.

- Marco pour les rédactions
- AWS pour les publications, échanges et données essentielles
- Berger Levrault pour l'exécution financière

- ### Missions connexes :
- Conseils auprès des agents des différents services du SILA.
 - Gestion administrative et financière des subventions montées par les services, par exemple, lors de la réalisation de travaux.
 - Gestion des conventions et avenants pour hausses de coûts (énergies, matières premières), en lien avec la situation inflationniste, en soutien des entreprises mises en difficultés.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES



Historiquement, le SILA a pour mission de garantir un assainissement du bassin annécien protecteur de l'environnement et de la santé publique. Au fil des années, cette compétence s'est étendue à d'autres bassins de vie alentours. Pour mener à bien cette mission et assurer un service de qualité aux usagers, le SILA peut compter sur un panel d'infrastructures performantes et innovantes.

Missions structurantes

Le service Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement collecte les eaux usées, intervient pour éviter les débordements (astreinte 24h/24) et assure la mise en conformité des branchements.

Le service Usines et Unités de Dépollution (UDEP) traite et dépollue les eaux usées de plus de 230 000 habitants répartis sur 48 communes du territoire. A l'année, ce sont plus de 18 millions de mètres cubes d'eaux usées qui ont été traités.

Le Laboratoire est en charge des analyses des eaux usées des différentes unités de dépollution (UDEP) du SILA ainsi que des rejets des industriels. Les laborantins traitent également des échantillons de la filière traitement des déchets. Ils analysent les déchets, les boues, les sables et les mâchefers (résidus solides issus de la combustion des déchets).



1330 Km de collecteurs



100 stations de pompage



12 usines de dépollution

727

Tampons mis à niveau

7931

Entretiens des boîtes de branchement des usagers réalisés

Organisation des services

Le service Usines et Unités de Dépollution

Il emploie 28 agents et regroupe les pôles UDEP SILOÉ, UDEP Secteur Rural, Instrumentation et Relais Sécurité.

Le service Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement

32 agents travaillent au sein du service. Il rassemble les pôles Collecteurs et Ouvrages Annexes, STPO et Diagnostic Réseaux ainsi qu'Industriels.

Le pôle Laboratoire

Le laboratoire du SILA emploie 4 agents.



L'UDEP SILOÉ ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Depuis le 10 janvier 2017, l'UDEP SILOÉ produit du Biométhane.

Cette année, l'usine a injecté, dans le réseau GRDF, 155.9 Nm³/h* de Biométhane, soit 14 739 Mwh PCS (Pouvoir Calorique Supérieur).

Cette production d'énergie verte a permis d'éviter le rejet de

488 tonnes de CO₂.

* Nm³/h : Mètre cube normal par heure





Le service Usines et Unités de Dépollution du SILA est en charge de l'ensemble des ouvrages de traitement des eaux usées. Les agents exploitent et effectuent la maintenance préventive et curative des équipements afin de maintenir un service de qualité pour les usagers.

Site	Capacité (en EH)	Charge moyenne DBO* (en EH)	Semaine la plus chargée (en EH)
UDEP SILOÉ - Cran Gevrier	234 000	178 400	224 711
UDEP des Poiriers - Poisy	32 000	30 883	41 985
UDEP de Champs Froids - Val De Chaise	15 000	7 600	12 150
UDEP de Saint Sylvestre	9 000	3 433	4 183
UDEP des Ussets - Sallenoves	4 000	2 850	3 217
UDEP de Saint Felix	3 500	2 075	2 783
UDEP du Pont de Chavroche - Lovagny	1 500	1 167	1 400
UDEP de Cusy	750	587	719
UDEP de Montmin	700	405	633
UDEP d'Alleves	250	253	NC
UDEP des Sables - Alby-sur-Chéran	100	72	NC
UDEP d'Aiguebelette - Alleves	75	81	NC

* Demande Biochimique en Oxygène

Charge de pollution traitée par les UDEP en 2023

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Ainsi, les projets sont réfléchis pour s'intégrer systématiquement dans une démarche en faveur de la préservation de l'environnement et au service des usagers.

FOCUS SUR...

Une politique de maintenance préventive

Dans le cadre de l'efficacité opérationnelle du service, une attention particulière est portée à la maintenance préventive des équipements clés au sein de nos UDEP. Pour assurer une continuité de service, nous maintenons en stock des équipements essentiels. Notre objectif principal est d'anticiper les pannes importantes de nos processus et d'optimiser les coûts de maintenance.

Par exemple, la "Strainpress" est un équipement essentiel permettant de fiabiliser le fonctionnement de la méthanisation ainsi que la production de biométhane. Après 8 années de fonctionnement (10 000 heures), le renouvellement de ce tamiseur à boues sous pression s'avérait nécessaire pour maintenir un haut niveau de protection des digesteurs. L'équipe de SILOÉ a effectué en régie le montage et le raccordement de la Strainpress neuve (74 000 € HT).



Le remplacement de soupape de sécurité sur les digesteurs de SILOÉ

Les digesteurs de SILOÉ sont équipés de soupapes de sécurité pour éviter tous phénomènes de surpression ou de dépression à l'intérieur des digesteurs. Une accumulation de pression excessive pourrait provoquer une fuite de biogaz, un risque d'atmosphère explosive (risque ATEX), voire une rupture de la coupole en béton. Un tel accident provoquerait un risque important pour la sécurité des agents et également des dommages environnementaux graves. Répondant à l'impératif de sécurité et à une nouvelle réglementation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), les soupapes conventionnelles en place ont été remplacées par des modèles plus performants pour un montant de 17 300 € HT.

Ces nouvelles soupapes redondantes sont dotées de technologies qui permettent une réactivité accrue et une meilleure fiabilité dans des conditions extrêmes (résistance au moussage, au gel et équipées de systèmes antiretour de flamme). Chaque année, le constructeur intervient pour la maintenance préventive.



Le renouvellement des membranes dans les réacteurs biologiques sur l'UDEP de Montmin



Les membranes d'aération jouent un rôle crucial dans les performances d'épuration des installations de traitement biologique. Pour la première fois en 2023, les agents du pôle UDEP Secteur Rural ont entrepris le remplacement des membranes d'aération sur l'UDEP de Montmin, mise en service en 2015.

Le défi résidait dans les contraintes d'intervention pour accéder aux 5 Réacteurs biologiques séquentiels, c'est-à-dire des cuves de seulement 20 m³. D'ordinaire, le pôle est habitué à changer les membranes dans des bassins d'aération plus grands, allant de 500 à 2 800 m³. Pour assurer la sécurité des intervenants, les mesures spécifiques "espaces confinés" (CATEC) ont dû être mises en œuvre (utilisation d'un baudrier et "stop-chute", détecteur de gaz et masque auto sauveteur, ventilation mécanique, échelle de corde). La procédure d'intervention a été établie en concertation avec le service Prévention du SILA.



Le remplacement des automates sur l'UDEP SILOÉ

Dans les usines de traitement des eaux usées, les automates sont des équipements essentiels, assurant le pilotage continu de chaque moteur, actionneur ou capteur.

Sur l'UDEP SILOÉ, il y a 12 automates principaux. Ces équipements industriels requièrent des maintenances et des mises à jour régulières pour assurer une compatibilité avec les nouveaux outils de programmation (UNITY). Les programmes des automates sont de plus en plus complexes et nécessitent une préparation importante et une vigilance particulière des agents pour assurer un redémarrage optimal des équipements.

En 2023, les 2 automates redondants des biofors C et N ont été remplacés pour un budget de 25 900 € HT. Des travaux de renouvellement des automates se poursuivront sur l'année 2024.



4.2 PÔLE LABORATOIRE



Une unité de dépollution (UDEP) est conçue pour assurer le traitement des eaux résiduaires et ainsi préserver le milieu naturel. Pour cela, différentes analyses sont réalisées et permettent de contrôler le respect des valeurs limites de rejet dans les milieux naturels, en termes de concentration et/ou de rendement, définies par la Police de l'Eau dans des arrêtés d'exploitation.

Pour répondre à la nécessité de contrôle des rejets tout en conservant la maîtrise technique et une réactivité importante, le SILA dispose d'un laboratoire d'analyses, composé d'une équipe de quatre agents. Ils analysent des échantillons d'eaux résiduaires, des boues et des déchets provenant des ouvrages de traitement du SILA dans le cadre de :

- L'autosurveillance des UDEP : les services de l'Etat imposent les fréquences et paramètres à analyser. Les normes de rejet sont fixées par arrêté préfectoral.
- L'exploitation des UDEP : des analyses supplémentaires sont demandées par les responsables des UDEP pour un suivi plus précis du process.
- Du contrôle des rejets des industriels raccordés au réseau du SILA, afin de vérifier la compatibilité des eaux provenant de leur activité avec les systèmes de traitement.

Les missions structurantes :

- Respecter les prescriptions réglementaires fixées par l'Agence de l'Eau et l'Etat.
- Être garant de la qualité des analyses/résultats.
- Réceptionner les prélèvements et les échantillonner, puis les analyser et valider les résultats. Dans le cas de non-conformité : émettre une fiche de non-conformité réglementaire et transmettre les résultats aux responsables concernés.
- Préparer les réactifs nécessaires au suivi de la désodorisation de SILOÉ.



Comme le démontrent les chiffres, le SILA réalise un nombre plus important d'analyses que celui qui lui est imposé. En effet, afin de garantir un traitement des eaux toujours plus performant, des analyses complémentaires sont effectuées afin d'apporter un suivi régulier et plus précis des eaux. Elles permettent également une meilleure exploitation et l'évolution des process.

2023	Analyses réglementaires à réaliser	Analyses totales réalisées
Eaux résiduaires	4 610	8 166
Déchets UDEP	611	7 715

FOCUS SUR...

Des audits positifs sur les méthodes d'analyse du laboratoire du SILA

Durant l'année 2023, huit audits ont été réalisés dans le cadre des contrôles des dispositifs d'autosurveillance imposés par l'Agence de l'Eau. Un laboratoire externe, accrédité COFRAC, a analysé en doublon avec le laboratoire du SILA seize échantillons d'eaux résiduaires (en entrée et en sortie d'UDEP) et sept échantillons de boues. Les résultats des huit audits sont globalement satisfaisants et révèlent une maîtrise importante des procédures et techniques d'analyse par les agents du laboratoire du SILA.

En complément, le laboratoire a participé à sept programmes d'analyses inter-laboratoires AGLAE, durant lesquels ses résultats ont été évalués 80 fois. 100 % d'entre eux étaient conformes.



Surveillance des eaux usées : le réseau SUM'EAU

Suite à la participation du SILA au réseau Obépine en 2021 et 2022, le SILA a été sollicité par la Direction Générale de la Santé pour intégrer le réseau SUM'Eau, un nouvel indicateur de l'état de santé des populations. Le but est de permettre une surveillance pérenne des eaux usées urbaines à des fins épidémiologiques, c'est-à-dire d'anticiper et de s'adapter au contexte sanitaire et à la tenue de grands événements sur le territoire national qui le nécessitent. Le réseau SUM'Eau permettra dans un premier temps d'assurer le suivi du virus SARS COV 2 et à terme le suivi d'autres contaminations des populations (grippe, bronchiolite). Pour l'année 2024, 54 sites sentinelles, dont SILOÉ, participeront au réseau SUM'Eau. Un échantillon hebdomadaire des eaux brutes sera échantillonné par les agents du SILA et analysé par un laboratoire spécialisé.

Poursuite du programme RSDE

L'action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE) s'est poursuivie en 2022 et 2023 avec un nouveau diagnostic dans les eaux brutes et les eaux épurées sur les 3 UDEP du SILA supérieures à 10 000 EH (SILOÉ, Poiriers, et Champs Froids).

Le diagnostic à l'amont de l'UDEP permet une meilleure compréhension des sources d'émissions des micropolluants rejetés dans le réseau du SILA. La réglementation impose des actions ciblées pour réduire à terme les micropolluants catégorisés significatifs.

Au vu des micropolluants mis en évidence, le pôle Industriels du SILA pourra mettre en place une stratégie permettant de rechercher les sources auprès des industriels raccordés, en lien avec l'Opération Collective du SILA. Mais les micropolluants peuvent aussi provenir de sources très diffuses (usages domestiques, artisanat, etc.) , l'usage de produits / réactifs plus écologiques reste la meilleure solution pour réduire à la source des micropolluants.

Résultats des 6 campagnes RSDE en 2022/2023

	Eaux brutes (entrée UDEP)	Eaux épurées
Nombre de micropolluants analysés à chaque campagne	96	89
Conclusion SILOÉ	11 substances significatives	8 substances significatives
Conclusion Poiriers	4 substances significatives	1 substance significative
Conclusion Champs Froids	4 substances significatives	2 substances significatives

Les missions structurantes :

- Assurer le transport des eaux usées vers les 12 UDEP du territoire, grâce à l'entretien préventif et aux interventions d'urgence de débouchage.
- Contrôler et limiter les rejets polluants des industriels.
- Diagnostiquer, entretenir et réparer les réseaux.

Pôle Collecteurs et Ouvrages Annexes

Garants du bon état de fonctionnement des canalisations par lesquelles s'écoulent les eaux usées de leur point de collecte à l'unité de dépollution, les agents entretiennent, inspectent et réparent les différents ouvrages.

Le secteur Entretien réseaux

Les deux principales missions du secteur Entretien réseaux sont : l'exploitation des réseaux, et leur entretien préventif (curage), permettant d'éviter les débordements.

En 2023, les agents ont curé 55 kilomètres de réseaux et ont visité ou curé 7079 branchements (boîtes et siphons).

Le secteur Réparation réseaux

Les principales missions du secteur Réparation réseaux sont : les travaux de réparation ponctuels sur les collecteurs ou branchements, les contrôles et mises en conformité des branchements et les mises à niveau de tampons (= bouches d'égout).

En 2023, les agents sont intervenus pour : 36 réparations, 54 mises en conformité de branchements de particuliers suite aux contrôles et injonctions (contre 21 en 2022), 525 remplacements de tampons (ponctuels ou dans le cadre de travaux de réfection par les gestionnaires de voiries).

Pôle Industriels

Il agit sur 3 leviers principaux :

- Les contrôles des rejets industriels dans les réseaux : 46 analyses réalisées dans 24 établissements différents en 2023.
- Dans le cadre de l'Opération Collective, la réalisation de diagnostics sur les réseaux des entreprises : 18 entreprises et 7 collectivités en 2023. Au total, 30 mises en conformité Eaux Usées ont été finalisées en 2023.
- La rédaction des arrêtés et conventions spéciales de rejet en lien avec les établissements : 12 arrêtés et 7 conventions en 2023.

Pôle STPO - Diagnostic Réseaux

Le pôle s'assure du bon fonctionnement des stations de pompage (STPO), qui permettent le transport des eaux usées, par des actions de contrôle, d'entretien et de maintenance. Les agents favorisent également l'optimisation des stations, l'économie des ressources et la maîtrise des rejets.

Le secteur STPO :

Les missions des agents du secteur STPO s'articulent autour de l'entretien préventif et l'exploitation des 100 postes de refoulement. En 2023, ce sont 88 postes curés et 24 postes réhabilités (remplacement de pompes, conduites, robinetteries ou armoires).

Le secteur Diagnostic réseaux - Instrumentation :

Les agents du secteur Diagnostic réseaux - Instrumentation réalisent des inspections télévisuelles (ITV) des canalisations existantes pour trouver d'éventuels défauts. En 2023, 16,9 kilomètres ont été contrôlés en interne et 7,6 kilomètres ont été inspectés par un prestataire extérieur.

Ils mettent également en place des sondes de débit, pH ou température sur les réseaux ou les canalisations de rejets industriels, ainsi que le suivi et l'entretien de l'ensemble des équipements des points de mesure du réseau : 12 points fixes et 3 points mobiles ont été posés en 2023 et 5 points mobiles "Rivières" ont été entretenus mensuellement.

FOCUS SUR...

L'intervention de curage à Annecy, avenue des Hironnelles



En octobre 2012, lors de la construction d'un immeuble avenue des Hironnelles à Annecy, un déversement d'une grosse quantité de ciment liquide a colmaté non seulement le branchement de l'immeuble, mais également le collecteur principal en fonte de diamètre 300 mm.

Plusieurs tentatives de désobstruction ont eu lieu en 2013 et 2014 par des entreprises privées (robot fraiseur, tête à percussion...). Ces interventions ont permis dans l'urgence de créer un passage suffisant pour continuer à utiliser la canalisation, sans trouver une solution optimale. Le bouchage partiel de la canalisation nécessitait des passages de curage récurrents sur certains points noirs et des mises en charge sur le branchement de l'immeuble. La réalisation d'une solution définitive avait été mise à l'arrêt dans l'attente de la fin du contentieux.

Entre-temps, le SILA a trouvé l'outil adapté : une tête fraiseuse à percussion de diamètre 300 mm achetée spécialement pour l'intervention. La tête fraiseuse doit être manipulée avec précaution du fait de son poids (80kg).

Les agents du service Entretien Collecteur ont pu intervenir pour réaliser le curage. Le béton a été fraisé sur la totalité du passage sur un linéaire d'environ 40 mètres. L'opération a permis de décrocher des blocs importants de béton. L'écoulement dans le collecteur est maintenant rétabli sur la totalité de la surface permettant un bon écoulement des effluents.

Tête fraiseuse à percussion



Blocs de béton décrochés

L'Opération Collective "Soyons Fier", vers le passage au Niveau 2

Le SILA s'est engagé en 2017 dans l'Opération Collective « Soyons Fier », pour réduire les rejets des micropolluants dans le lac d'Annecy et dans les rivières du bassin de vie. L'Agence de l'Eau avait accordé une période de 3 ans (2020-2022) pour atteindre les objectifs de validation du « Niveau 1 » de l'opération. Cette période a été prolongée sur l'année 2023 pour finaliser les actions en cours.

Dans ce cadre, le SILA a effectué un état des lieux des activités professionnelles potentiellement sources de pollution sur l'ensemble du territoire. Des diagnostics d'entreprises et de collectivités sont réalisés afin d'identifier les risques de pollution du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales (pollutions chroniques ou risques de déversements accidentels de produits chimiques). Plusieurs établissements diagnostiqués non-conforme ont été mis en conformité et de nombreuses mises en conformité complémentaires sont en cours. Depuis 2017, 37 dossiers de subvention ont été déposés auprès de l'Agence de l'Eau, pour un montant total de travaux prévus de 5 100 000 €. L'Agence de l'Eau a validé fin 2023 le passage en niveau 2 de l'Opération Collective du SILA.



Entreprise BL ETOILE - Stockage avant et après rétention



CHIFFRES-CLÉS

- 207 diagnostics d'entreprises et de collectivités ont été réalisés dans le cadre du Niveau 1
- 264 diagnostics depuis 2017, en incluant la précédente Opération Collective.
- 77 établissements ont été intégralement mis en conformité concernant les eaux usées et pluviales
- 48 établissements supplémentaires sont conformes uniquement sur la partie eaux usées
- 51% des établissements (sur les établissements diagnostiqués présentant des non-conformités) ont déjà été mis en conformité concernant la partie eaux usées



La Direction Études et Travaux est en charge de mettre en application les travaux votés par les élus du SILA, en faveur de la protection du territoire. Elle participe également aux réflexions plus stratégiques en faveur de l'amélioration environnementale et du développement de la qualité du service délivré aux usagers.



Missions structurantes

La Direction Études et Travaux travaille en étroite collaboration avec les équipes des Directions Générale, Exploitation des Ouvrages d'Assainissement et Environnement-Grand Cycle de l'Eau, ainsi qu'avec l'ensemble des services supports de manière à élaborer, conjointement, les stratégies appropriées pour répondre aux missions.

La recherche des solutions optimales et durables pour l'adaptation aux constantes évolutions démographiques, environnementales et réglementaires, tout en préservant les ressources, constitue le fil directeur des missions.

Organisation des services

Le Service Études et Travaux gère la réalisation opérationnelle du programme des travaux du SILA.

Le Service Gestion Patrimoniaire et SIG est en charge de la planification pluriannuelle des travaux, du diagnostic permanent des réseaux d'assainissement et du Système d'Information Géographique (SIG) du SILA.

Le Service Instruction des travaux de branchement - Traitement des réclamations d'assainissement gère l'ensemble des demandes d'urbanisme, la coordination des travaux pour le raccordement aux réseaux d'assainissement ainsi que les réclamations des usagers.

Le Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement réalise deux missions principales : la gestion des 7 700 abonnés en assainissement non collectif (validation des filières de traitement des eaux usées, suivi des travaux et vérification de la conformité des installations) et le contrôle en fin de travaux des réseaux par inspection télévisuelle pour la validation et la réception des travaux.

SERVICE INSTRUCTION, BRANCHEMENT ET TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS



Rattaché à la Direction Études et Travaux, le service Instruction et travaux de branchement - Traitement des réclamations d'assainissement s'organise avec un responsable de service en charge du management des agents et de la coordination de la relation usagers. Un chargé d'équipe encadre les six agents assurant la partie instruction et travaux de branchement. Le service se charge de la réponse aux usagers assainissement pendant la durée du projet, du commencement jusqu'à l'achèvement de la mission.

Missions structurantes

La réalisation des études et du suivi des travaux de branchement en assainissement collectif se décline en quatre missions structurantes :

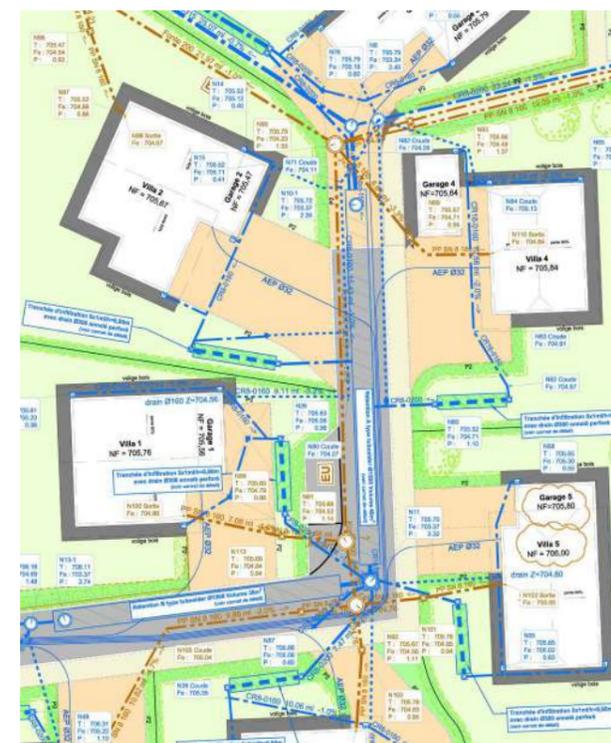
Dans un premier temps, les agents se chargent de la partie **instruction** des différents documents d'urbanisme en matière d'assainissement collectif. Elle intègre les missions de rédaction : des avis suite aux demandes de permis de construire, aux permis d'aménager, aux déclarations préalables ; et des certificats d'urbanisme. À cela s'ajoute

le détail des modalités administratives, techniques et financières de raccordement aux réseaux d'eaux usées, et le lien avec le pétitionnaire.

L'étape qui suit est la **réalisation** des études et des devis de branchement aux réseaux d'eaux usées. A cette étape, il convient de concevoir chaque projet et faire des levés topographiques, ainsi que de préparer les pièces techniques (devis, plan, courrier d'accompagnement) en vue de la commande des travaux.

Ensuite, vient le **suivi des travaux** de branchement d'eaux usées, depuis la phase de préparation jusqu'à la réception du chantier. Les agents suivent la bonne exécution du chantier sur site et assurent le lien avec les usagers, ils réalisent les métrés contradictoires avec l'entreprise, et réceptionnent le chantier.

Pour terminer, la partie instruction a pour objet de faire **évoluer des avis par type de document** d'urbanisme, tels que les règlements d'assainissement.



Le traitement des réclamations d'assainissement se divise en trois étapes structurantes :

- 1** Pour commencer, les agents prennent en compte les désaccords des usagers sur leur dossier. Ils les classent par ordre de priorité et sollicitent les usagers si besoin, pour des informations complémentaires.
- 2** Dans un deuxième temps, les agents traitent la réclamation. Ils recensent, à partir de notre logiciel métier (Poséis), les principaux éléments de l'historique du dossier pour articuler la réponse. Si nécessaire, ils sollicitent les autres services du SILA. Puis, ils rédigent les réponses en précisant les modalités administratives, réglementaires et financières.
- 3** Enfin, les agents entament une réflexion et une analyse de fond. Elles visent à proposer des pistes d'amélioration dans le fonctionnement interservices afin de réduire le nombre de sollicitations similaires et éviter les éventuels contentieux.

Une réponse pédagogique et équitable en application des règles du règlement assainissement en vigueur, constitue le fil directeur de l'ensemble des réponses apportées aux usagers. Les usagers sont invités à tenir informé le SILA de toutes les modifications durant la vie de leur projet pour éviter des sollicitations inadéquates qu'il convient ensuite de solutionner.

QUELQUES CHIFFRES EN 2023

205 Devis de travaux réalisés

245 Chantiers achevés et facturés pour environ 1 970 000 € TTC de travaux

Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites :

10 Permis de démolir

677 Permis de construire

28 Permis d'aménager

721 Déclarations préalables

135 Certificats d'urbanisme

110 Avis modificatifs à l'avis initial sur quelques dossiers déjà instruits mais nécessitant une mise à jour suite à des aléas administratifs et/ou techniques

Top 5 des communes les plus actives en nombre d'autorisations d'urbanisme :

- Annecy (commune nouvelle)
- Poisy
- Sillingy
- Epagny Metz-Tessy
- Saint Jorioz

FOCUS SUR...

Pour une qualité de service optimisée : un agent dédié à la relation avec les usagers

Depuis janvier 2021, le service Instruction, Branchement et Traitement des Réclamations intègre la gestion des réclamations des usagers sur les thématiques d'assainissement, en concertation avec les équipes de la Direction Financière et Direction Administration Générale du SILA. En 2023, ce service a été renforcé avec la création d'un poste dédié à la relation avec les usagers.

Ce renfort stratégique vise à améliorer la qualité de service, notamment en centralisant et en traitant les demandes des usagers. Chargé d'organiser et suivre les dossiers par thématiques et ordres de priorité, l'agent collecte l'ensemble des informations d'historique nécessaires pour pouvoir assurer le traitement des diverses demandes. En moyenne, le nombre de sollicitations des usagers se situe entre 30 et 70 dossiers par mois, avec un délai de réponse optimisé pour limiter le nombre de contentieux.

Cet agent joue un rôle-clé dans l'accompagnement des usagers, en apportant des réponses adaptées à partir des procédures établies, dans le respect des délais définis et selon les axes possibles de réponse (technique, administratif, financier et réglementaire). Sa mission inclut également la proposition d'améliorations pour une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers.

Ce renfort du service illustre l'engagement du SILA à répondre aux enjeux actuels et à s'adapter aux besoins évolutifs du territoire et de ses habitants.



Zoom sur les linéaires créés par la Direction Études et Travaux

1 564 m Collecteurs pour raccordement

3 400 m Collecteurs pour desserte

316 m Collecteurs pour réhabilitation

2 171 m Branchements pour raccordement

774 m Branchements pour desserte

135 m Branchements pour réhabilitation

1 494 m Collecteurs dans le cadre de déviations, rendues nécessaires au cœur de parcelles privées et concernées par des projets d'aménagements

89 m Branchements dans le cadre de déviations, rendues nécessaires au cœur de parcelles privées et concernées par des projets d'aménagements



Le service Études et Travaux est en charge de la réflexion et de la réalisation des travaux afin de faire évoluer les différents ouvrages existants. Il a aussi pour fonction de créer de nouvelles infrastructures, essentielles à l'aménagement et la valorisation des espaces, en intégrant un objectif de protection environnemental.

Il est divisé en deux pôles : un bureau d'études pour la préparation et le suivi des chantiers menés selon les différentes compétences du SILA (un chargé de pôle et sept techniciens), et un pôle spécifique pour le suivi de travaux des UDEP (un technicien).

QUELQUES CHIFFRES EN 2023

Les missions structurantes :

- La conception et réalisation de projets d'assainissement.
- Le levé topographique via des appareils de mesures GPS centimétriques.
- La réalisation des enquêtes de branchement auprès des usagers.
- Le montage des pièces administratives et techniques des différentes phases du projet.
- Le montage des dossiers de demandes de subventions.
- Le suivi administratif, technique et financier, en tant que maître d'œuvre, de l'exécution des travaux.
- Le suivi hebdomadaire des travaux jusqu'à leur réception.



120 projets actifs



4 796 mètres linéaires de collecteurs réalisés



Plus de 7 kilomètres de réseau ont été posés pour le raccordement de 350 habitations, dont quasiment l'ensemble des propriétaires a été en contact avec un agent du SILA.



Des travaux de desserte au Lieu-dit 'Les Parisiens-Vautrey

En 2023, des travaux de desserte ont été réalisés au lieu-dit "Les Parisiens-Vautrey" à Cusy. Ces travaux ont inclus la pose de 1 236 mètres de collecteur en fonte de 200 mm et de 368 mètres linéaires de branchements.

Le projet a été marqué par des adaptations techniques, telles que des profondeurs de pose dépassant les 4 mètres, des arrivées d'eau importantes, et un terrain sablonneux. Le collecteur a été posé à faible pente.

Pour gérer et évacuer les eaux d'exhaures (eaux d'infiltration), des bassins de décantation ont été installés dans deux zones, afin de permettre l'exploitation à sec du chantier.

La réalisation du projet a été compliquée par le passage sous une voie départementale à forte circulation, qui a dû être barrée de mars à septembre 2023 suite à un effondrement. Des blindages coulissants ont été mis en place pour assurer une meilleure tenue des fouilles. La voirie départementale a été reprise, d'abord sur la demi-chaussée, puis sur la chaussée complète sur environ 500 mètres linéaires, avec la participation du Département.

Une piste d'accès provisoire sur environ 350 mètres a été créée pour permettre la continuité des travaux tout en maintenant l'accès aux riverains.

Le montant total de l'opération s'est élevé à 1 260 000 € HT, subventionnée à 35% par le Département de la Haute-Savoie.



FOCUS SUR...

Les travaux de l'UDEP Saint-Félix

L'année 2024 verra la mise en service de la nouvelle unité de dépollution des eaux usées (UDEP) de Saint-Félix en travaux depuis début 2023. Le coût des travaux avoisine 3,5 M € HT. Les travaux de Génie-Civil et la pose des équipements ont été finalisés pour permettre une mise en service à l'été 2024. En complément d'une filière de traitement biologique classique (bassin d'aération et clarificateur), une filtration tertiaire sur tamis de maille 10 micro permet de garantir un niveau de traitement poussé avant le rejet dans la Deyse.

Cette station intègre des équipements à faible consommation énergétique, notamment pour la déshydratation des boues, avec une presse à vis plutôt qu'une centrifugeuse. Des panneaux photovoltaïques installés en toiture produiront à minima 33 800 Kwh à l'année, représentant 10% de la consommation totale de l'UDEP.

Cette nouvelle UDEP vient remplacer la station existante, vétuste, datant de 1974, dont la déconstruction totale a été prévue dans le cadre de ce marché public.

5.3 SERVICE GESTION PATRIMONIALE-SIG

Le service Gestion patrimoniale-SIG emploie quatre personnes. La responsable de service est chargée d'orchestrer de manière transversale les différentes missions, de mettre en œuvre les actions du Schéma Général d'Assainissement (SGA) et d'appliquer la stratégie de gestion patrimoniale des réseaux, élaborée et votée par les élus du SILA en 2021, notamment pour orienter les choix de priorisation des dessertes. Elle a pour l'accompagner, un pôle SIG, composé d'une chargée de pôle et de deux agents cartographes. Ils sont en charge de la saisie des informations et relevés de terrain ainsi que de l'intégration des données sur le SIG.

- ### Les missions structurantes :
- Intégrer les outils développés dans le cadre du SGA sur la gestion patrimoniale et prioriser les actions relatives à celui-ci.
 - Améliorer la connaissance du patrimoine.
 - Répondre aux attentes des usagers sur le SIG et le faire évoluer en fonction, avec la mise en place de nouvelles couches et/ou fonctionnalités.
 - Assurer l'intégration au SIG des données communiquées par les différents Services (ITV, plans de récolement, observations terrain)

Une gestion patrimoniale inscrite dans une démarche volontariste et responsable

Le SILA, acteur historique sur le territoire dans le traitement et la préservation de la ressource en eau, est engagé depuis sa création dans une exigence de construction d'infrastructures durables et de qualité. C'est dans ce cadre qu'un Schéma Général Décennal a été élaboré. Il s'agit d'un programme de travaux ambitieux, qui a pour objectif d'augmenter la capacité de traitement des usines de dépollution et réhabiliter et renouveler le patrimoine constitué de **1330** kilomètres de collecteurs, **100** stations de pompage et **12** usines de dépollution, dans un esprit d'anticipation.

C'est une ambition nouvelle que se sont fixés les élus du SILA avec l'objectif d'atteindre, à l'issue de la programmation du Schéma, un doublement du taux de renouvellement de collecteurs (passage de 0.16 % à 0.34%) avec un budget alloué de 24 M d'euros sur 10 ans.

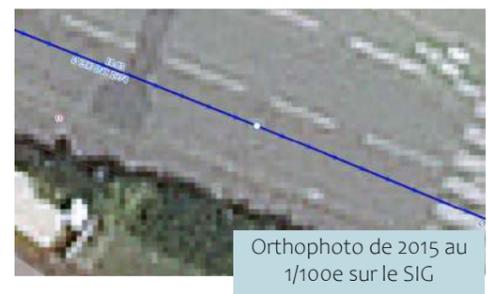
Les opérations curatives sur le réseau de collecte vont également permettre de réduire les dysfonctionnements, comme les débordements, et de réduire les apports d'eaux parasites. Le programme de réhabilitation des réseaux à l'étude pour 2023 porte ainsi sur 11 opérations.

L'année 2023 du service Gestion patrimoniale - SIG

Durant l'année 2023, les agents du service Gestion patrimoniale-SIG ont intégré près de **310** plans de branchement et de desserte, équivalant à **8 300** mètres linéaires de collecteurs et de **2 442** mètres linéaires de branchements. De plus, ils ont effectué le déploiement de près de **20 kilomètres d'Inspections Télévisuelles du Réseau (ITV)** et intégré dans la base de données du SIG **110 nouvelles inspections**.

FOCUS SUR...

De nouveaux outils disponibles : Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)



La loi dite « anti-endommagement des réseaux », entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012, impose notamment aux gestionnaires de réseaux l'utilisation d'un référentiel topographique unique et mutualisé de haute précision : le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).

La constitution de ce référentiel est basée sur une démarche mutualisée entre les exploitants et les collectivités, qui est portée par le SYANE (Autorité Publique Locale Compétente), en collaboration avec la Régie de Gestion des Données (RGD) Savoie Mont Blanc, à l'échelle du département.

La participation au projet permettra au SILA :

- D'améliorer la précision cartographique de ses réseaux.
- De répondre en partie aux exigences réglementaires.
- D'utiliser le fond de plan PCRS pour ses réponses aux Déclarations de travaux à proximité de réseaux (DT/DICT).
- D'utiliser les données connexes mises à disposition par le Syane et la RGD, comme le modèle numérique de terrain.

Le PCRS image, livré sous forme d'orthophotographie (précision de 10 cm en planimétrie et résolution de 5 cm par pixel), est ainsi disponible au SILA depuis le printemps 2023 sur une bonne partie de son territoire. La qualité de ce nouveau fond de plan a permis au service de corriger le positionnement des affleurants du réseau d'assainissement sur de nombreux secteurs.

Parmi les produits connexes, la nouvelle couche de points altimétriques produite par la RGD, permet de faire une première évaluation de la faisabilité d'un nouveau raccordement gravitaire au bureau avant vérification éventuelle sur le terrain.

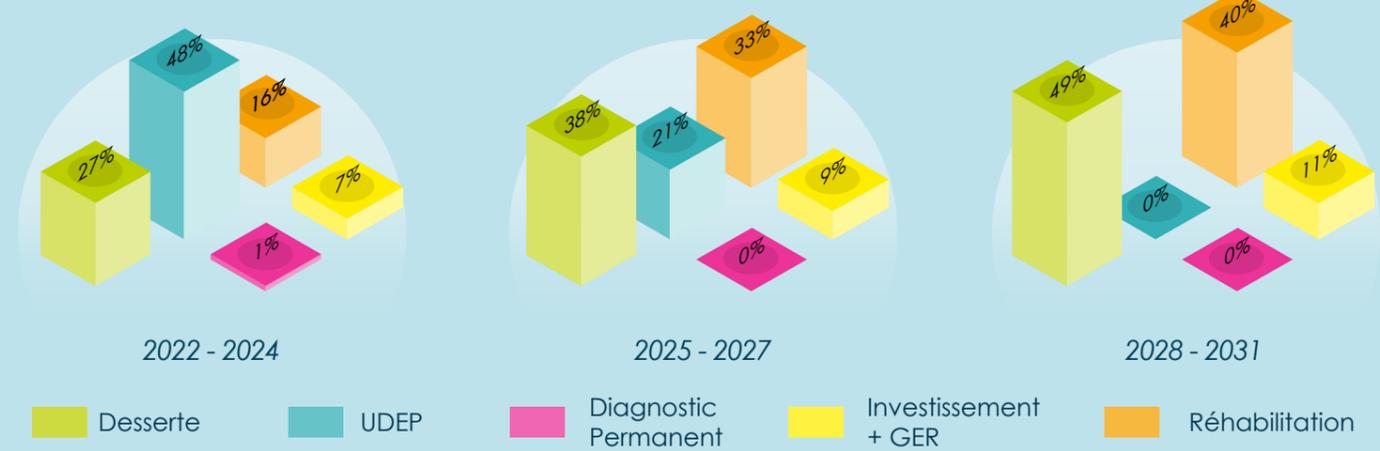


La répartition actualisée des coûts des actions du SGA

Les actions du Schéma Général d'Assainissement des eaux usées 2022-2031 ont été initiées. Les programmes de réhabilitation et d'extension des différentes usines et unités de dépollution du SILA s'accroissent. Avec la hausse démographique, le réchauffement climatique et la baisse prévisible des débits d'étiage, des normes de rejet beaucoup plus strictes seront imposées pour garantir le maintien du bon état écologique.

En concertation avec les élus communaux, des travaux de sauvegarde et d'entretien du réseau d'assainissement, ainsi que la construction de nouveaux collecteurs sont également programmés. Enfin, l'ambition est de profiter des données recueillies pour mettre en œuvre un diagnostic permanent et structurer la démarche de gestion patrimoniale des collecteurs en service.

Prévision de répartition du budget du SGA de 2022 à 2031





Le Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement regroupe trois pôles distincts : le SPANC, le Contrôles de conformité et le SICRA. Ils réalisent des missions complémentaires et œuvrent pour un objectif commun : la préservation de la salubrité publique par le traitement des eaux usées.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC du SILA, créé en 2005, gère environ 7 700 installations d'assainissement non collectif. Les missions des agents sont :

- Le contrôle des installations **existantes** afin de s'assurer de leur présence, vérifier leur bon fonctionnement et leur entretien, évaluer les dangers pour la santé des personnes (risques de contact avec des eaux usées non traitées) ou les risques avérés de pollution de l'environnement.
- Le contrôle des projets qui regroupe les contrôles conception et exécution :
 - Le contrôle **conception** consiste en la vérification de la mise en place de filières réglementaires et de la compatibilité des rejets avec le milieu récepteur.
 - Le contrôle de l'**exécution** des nouvelles filières en phase de chantier.



QUELQUES CHIFFRES EN 2023

1 158

Contrôles des installations existantes

562

Contrôles de conception

214

Contrôles de l'exécution dont 170 réhabilitations de filières non conformes



Au-delà des contrôles, le SPANC du SILA assure un rôle de conseil et d'accompagnement des usagers dans leurs projets d'assainissement non collectif (nouvelles constructions ou réhabilitation d'installations existantes).

Le pôle Contrôles de conformité

Le pôle Contrôles de conformité du SILA vérifie la conformité des raccordements au réseau public d'eaux usées dans le cadre de nouvelles installations, de diagnostics sur les réseaux existants, de pollution signalée, de ventes, de mises en conformité...



QUELQUES CHIFFRES EN 2023

1 666 contrôles réalisés

76 %

Conformes

24 %

Non conformes

Les non-conformités portent principalement sur : des eaux usées non raccordées au réseau, une absence de regard de branchement réglementaire (ouvrage de séparation entre les parties publiques et privées), un regard de branchement endommagé par un mauvais raccordement ou inaccessible, un raccordement d'eaux parasites (cheneau, grille extérieure...) dans le branchement d'eaux usées.

Depuis 2019, le SPANC et le pôle Contrôles Conformité du SILA réalisent également, pour le compte de l'agglomération de Grand Anancy, le contrôle des ouvrages d'eaux pluviales urbaines. Ils s'assurent que les ouvrages en place soient conformes à ceux validés par Grand Anancy, dans le cadre de dossiers d'urbanisme. En 2023, une centaine de contrôles sur les ouvrages d'eaux pluviales urbaines ont été effectués.

Le Service d'Inspection et de Contrôles des Réseaux d'Assainissement (SICRA)

Le SICRA est un pôle qui effectue les contrôles préalables à la réception des ouvrages d'eaux usées, réalisés dans le cadre des chantiers de desserte ou de réhabilitation du SILA. Ces contrôles consistent en la réalisation d'inspections vidéo et de tests d'étanchéité pour s'assurer de l'absence d'anomalies de type contrepenes, fissures, mauvaise étanchéité des ouvrages... Ces contrôles sont imposés par la réglementation car ils garantissent la pérennité des ouvrages et, par voie de conséquence la protection de l'environnement et la rentabilité des investissements publics.

Depuis 2002, le SICRA est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Par cette accréditation, le COFRAC reconnaît et atteste les compétences et l'impartialité du SICRA.



QUELQUES CHIFFRES EN 2023

43 chantiers contrôlés

10 198

Mètres de canalisation

394

Tronçons et/ou branchements

404

Regards inspectés



AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DU LAC



GRAND CYCLE DE L'EAU



Missions structurantes

La Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau se structure en deux axes, avec une transversalité importante : la protection et l'aménagement du lac d'Annecy, à travers plusieurs actions telles que le suivi scientifique, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures ; et la gestion des milieux aquatiques, qui traite de l'état des berges et de ses boisements, des matériaux transportés par le cours d'eau, des systèmes d'endiguement, des zones humides ou encore de la gestion de la ressource en eau, en qualité comme en quantité.

Organisation des services

L'organisation de la Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau a été structurée en fonction de ses missions : le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau, composé d'une responsable de service, de 3 chargés de mission et d'un technicien de rivières ; et le service Milieux naturels et Sensibilisation, composé d'un responsable de service et d'un agent. De nombreux échanges au quotidien positionnent ces services en interaction.



FOCUS SUR...

Le SILA reconnu comme EPAGE

Dans la continuité de la première phase d'évolution des statuts du SILA, qui ont permis d'intégrer la compétence du « Grand Cycle de l'Eau » depuis le 1^{er} janvier 2022 (dont les aspects opérationnels et les travaux de la GEMAPI), le Comité syndical du SILA a délibéré favorablement le 12 décembre 2022 sur le projet de demande de reconnaissance du SILA comme Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE).

Après avoir reçu les avis favorables du Comité d'agrément Rhône-Méditerranée et de la Préfète coordinatrice du bassin Rhône-Méditerranée, le SILA sera désormais reconnu officiellement comme EPAGE à compter du 1^{er} janvier 2024, suite à une nouvelle modification de ses statuts intégrant cette transformation. Cette reconnaissance EPAGE du SILA doit permettre de faciliter à l'avenir l'accès aux subventions et à la contractualisation avec les financeurs.

FOCUS SUR...

Trois outils de coopération solidaire, au service de l'intérêt général et d'un partage équitable des biens communs

L'animation du Contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy



Il s'agit de l'outil technique et financier qui permet d'engager de nombreuses opérations pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Avec un rôle de coordination générale confié au SILA, ce sont plusieurs dossiers stratégiques qui ont été finalisés, et qui permettent de donner au territoire les lignes directrices pour les actions à mener sur les prochaines années, en matière d'entretien des cours d'eau, de gestion des matériaux qui sont transportés par les rivières, de suivi des débits... Le Contrat, qui portait sur la période 2017-2023 s'est achevé, et un bilan sera fait en 2024 avant la mise en place d'un nouveau programme.

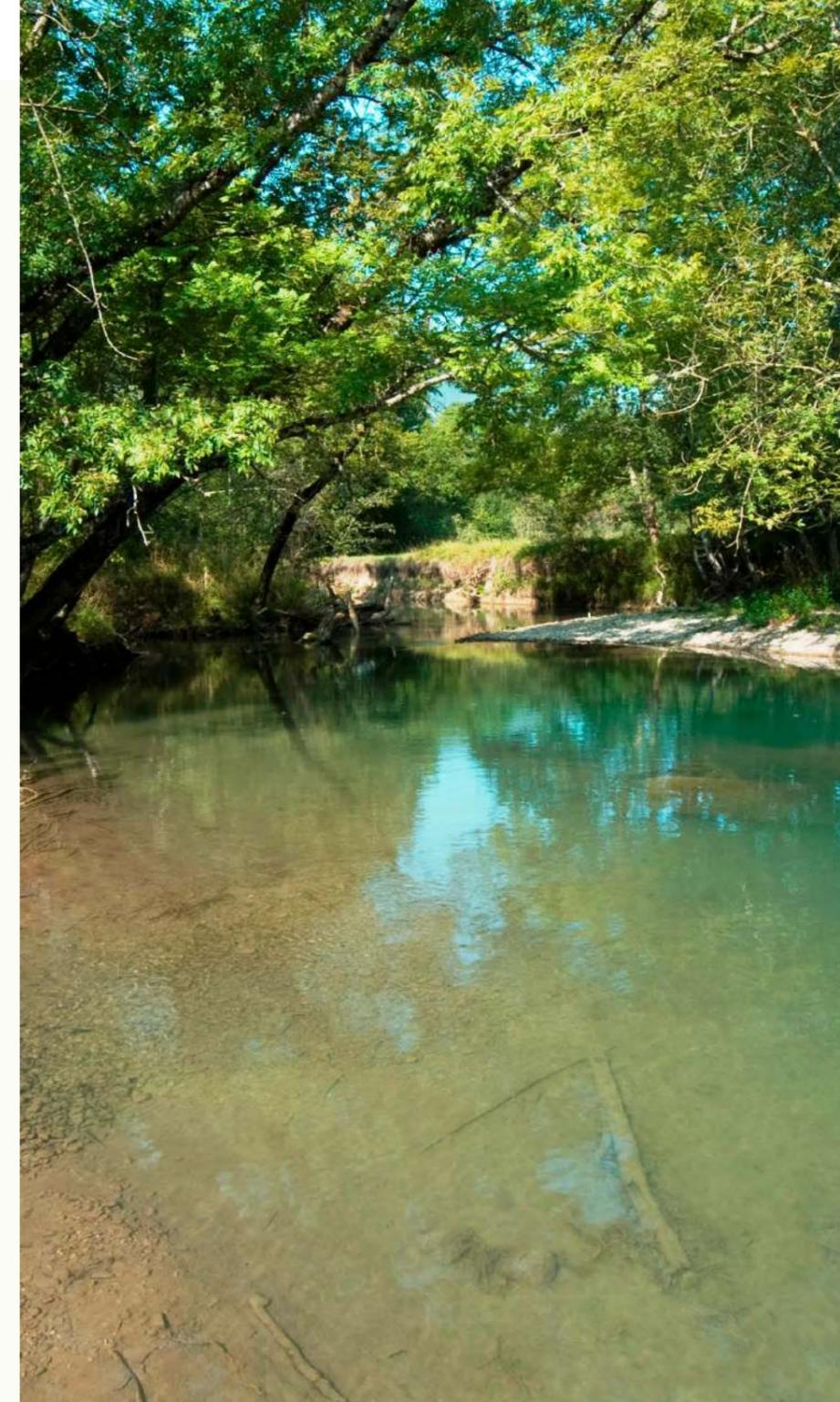
Le Plan Lac 2030

Il constitue la feuille de route définie dans le cadre de la gouvernance du lac par les élus, l'État, les administrations et les usagers du lac. Le Plan Lac 2030 s'articule autour de deux objectifs phares : préserver la ressource en eau et les écosystèmes, et adapter les activités au dérèglement climatique.

La Commission Lac, une concertation entre élus et usagers du lac

La Commission Lac a pour vocation de veiller à la cohabitation harmonieuse des activités en préservant l'équilibre écologique, à la sécurité des usagers, et à la préservation du milieu naturel sur le long terme. Pour y parvenir, une concertation régulière a été mise en place avec les usagers du lac.

La Commission Lac est composée de deux collèges (élus & services de l'État / usagers du lac), qui se réunissent entre 2 et 4 fois par an.





Le service Milieux naturels et Sensibilisation est en charge de missions sur le lac et ses aménagements, de la sensibilisation des usagers à sa protection, ainsi que de la préservation des milieux naturels. Des actions sont menées pour lutter contre les plantes et espèces envahissantes (moule quagga, renouées...). Dans le service, des ambassadeurs arpentent chaque été la Voie Verte et veillent à l'application des règles de sécurité ainsi qu'au respect des lieux. En 2023, 1 817 usagers ont été sensibilisés par 2 ambassadrices, et plus de 28 000 dépliant ont été distribués dans les structures commerciales, associatives et touristiques du bord du lac. De plus, le service est en charge du suivi et de la mise en œuvre du plan de gestion du Marais de l'Enfer, à Saint-Jorioz, aux côtés des autres partenaires impliqués sur ce site.

FOCUS SUR...

La gestion cohérente des zones humides

Au cours de l'année 2023, les élus du SILA ont défini la politique d'intervention du Syndicat sur la gestion des zones humides du bassin versant du Fier et du lac d'Annecy. Décrits dans la charte de gouvernance de la compétence Grand Cycle de l'Eau, le SILA intervient selon deux cas de figure :

- La gestion complète sur une quinzaine de zones humides prioritaires sur le bassin Fier et lac d'Annecy.
- La possibilité de prise en charge d'actions de restauration sur des zones humides non prioritaires.

Des notices de gestion ont été élaborées sur le marais des Vorges à Marcellaz-Albanais et sur la zone humide de La Tine à Chavanod.



La sensibilisation scolaire et périscolaire

Différents outils sont à disposition des établissements scolaires et périscolaires afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la préservation des milieux aquatiques et l'importance de la ressource en eau sur le bassin versant Fier et Lac d'Annecy.

Ainsi, dans le cadre périscolaire, 8 communes ont participé aux ateliers, soit plus de 150 enfants sensibilisés, qui ont bénéficié chacun de 7 heures d'animation en moyenne. En septembre 2023, la sensibilisation s'est encore accentuée avec la duplication d'un troisième kit du dispositif Gé'Eau au sein des écoles primaires du territoire. Ce fut une nouvelle fois un réel succès, puisque les réservations étaient complètes pour l'année scolaire 2023/2024. Pour l'année scolaire 2024-2025, 15 classes sur 15 écoles doivent bénéficier du dispositif.



L'heure du bilan pour la gestion du marais de l'Enfer

Situé en bordure du lac d'Annecy sur la commune de Saint-Jorioz, le marais de l'Enfer représente l'un des derniers espaces naturels des rives du lac d'Annecy. Le SILA coordonne la mise en œuvre de son plan de gestion qui est arrivé à échéance en 2023. Un bilan de la gestion 2018-2023 a donc été réalisé, et une nouvelle programmation d'actions a été définie sur la période 2024-2029.



La lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)

Durant l'année 2023, des travaux intermédiaires ont été réalisés, afin de traiter des foyers de PEE prioritaires (présents sur des tronçons encore peu envahis). Différentes espèces ont été traitées, notamment le laurier cerise ou encore l'arbre à papillons. Environ une centaine de foyers ont été traités sur la base d'une technique innovante couplant l'utilisation d'un treuil et d'un palan manuel. Cela a permis un dessouchage « doux » mais efficace, tout en n'émettant aucun gaz à effet serre (ni risque de pollution) et respectant la quiétude de la faune sauvage.

Des travaux légers ont également été réalisés, tels que le déterrage de 1 914 jeunes plantules PEE sur environ 56 kilomètres de cours d'eau et le traitement d'une vingtaine de foyers de berce du Caucase sur les marais de Giez Doussard Faverges-Seythenex et Grand Pré.

Enfin, une expertise a été réalisée sur le seul foyer de jussie connu en Haute-Savoie. Cette plante originaire d'Amérique latine, se développe sur les plans d'eau et milieux humides, et peut coloniser 100% de leur surface. Ce travail a permis de caractériser le foyer, et donner des préconisations de traitement.



Le "Grand Cycle de l'Eau" est complémentaire du "Petit" Cycle de l'Eau (gestion des eaux usées, des eaux pluviales, de l'alimentation en eau potable). Il correspond à l'entretien et à la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, à la conservation de la ressource en eau, et à la prévention contre les inondations.

Missions structurantes

Le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau intervient dans :

- La gestion des milieux aquatiques du bassin versant Fier et Lac d'Annecy, en particulier :
 - L'état des berges et de ses boisements
 - Le transport de matériaux dans les rivières (blocs, cailloux, graviers...)
 - Les systèmes d'endiguement
 - Les zones humides, en lien avec le service Milieux naturels et Sensibilisation...,
- La gestion de la ressource en eau (quantité et qualité) pour le bon fonctionnement des cours d'eau,
- La coordination des actions entre amont et aval, rive gauche et rive droite,
- La stratégie locale de gestion des risques d'inondation.



Des études scientifiques de suivi de la qualité des eaux du lac

Le SILA assure depuis 1966 un suivi scientifique du lac d'Annecy en partenariat avec les scientifiques de l'INRAe, qui travaillent également sur les lacs Léman et Bourget. Des échanges réguliers entre gestionnaires et chercheurs permettent de révéler des tendances sur le long terme grâce à des statistiques établies sur plusieurs décennies. Ce suivi vise également à détecter et prévenir tout signe montrant une dégradation de la qualité des eaux.

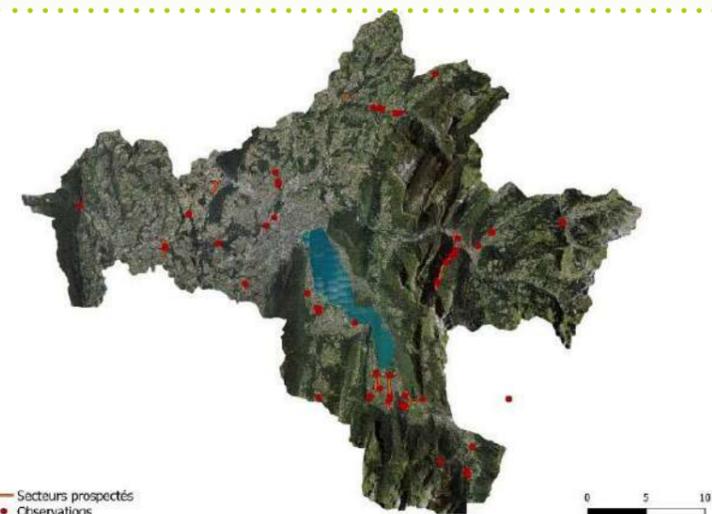
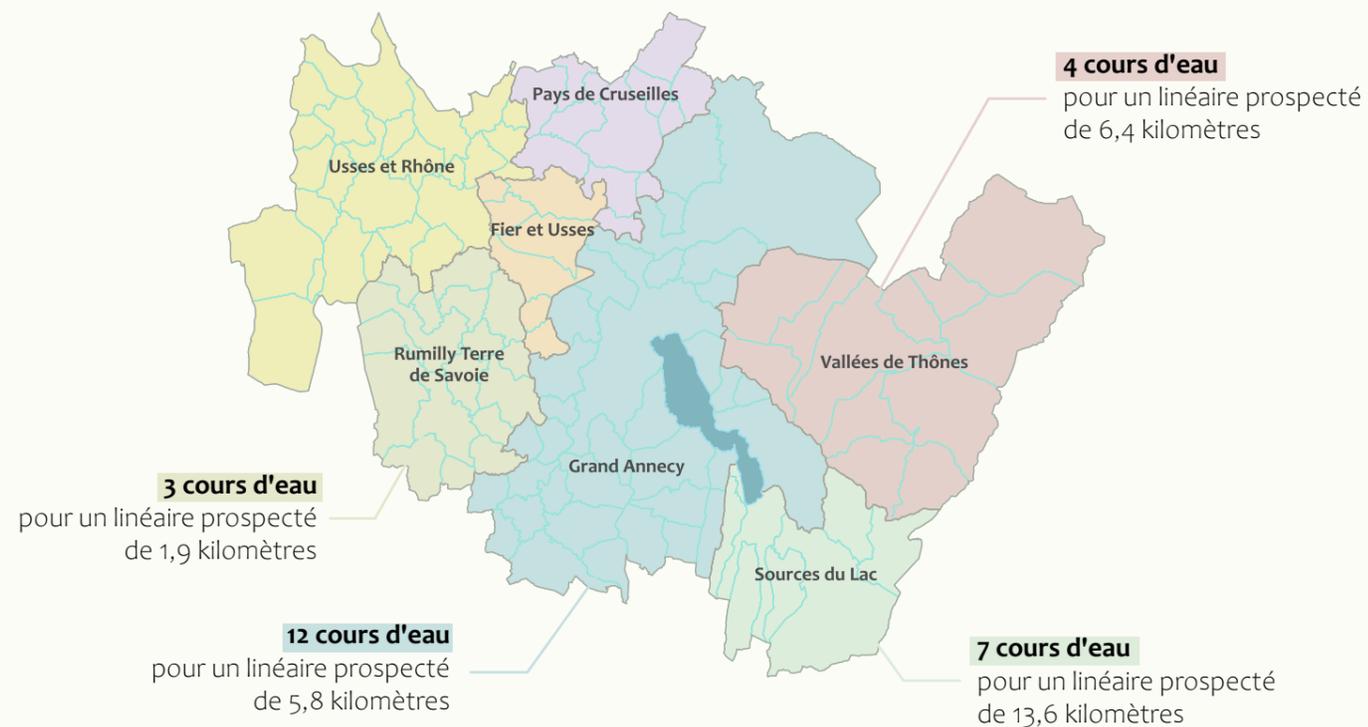


FOCUS SUR...

Le SILA accompagne les propriétaires des cours d'eau sur le territoire

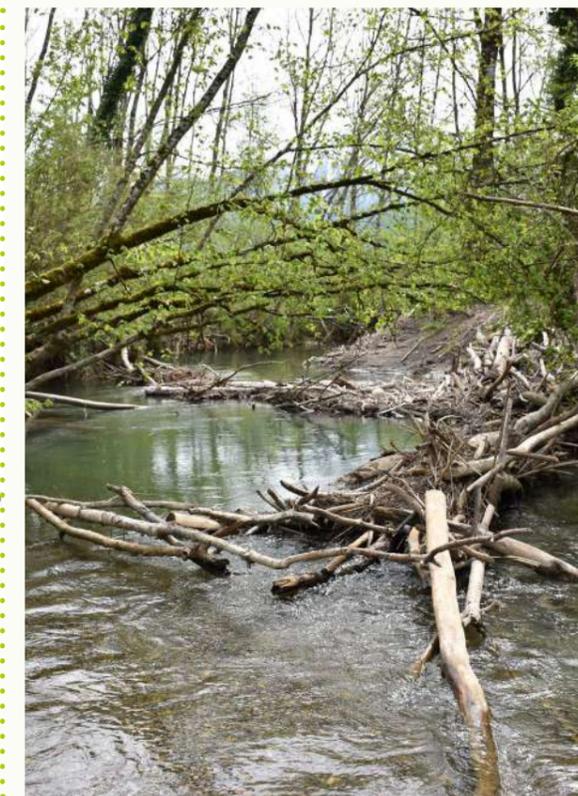
Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Grand Cycle de l'Eau », qui comprend la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), le SILA intervient en assurant un appui technique auprès des propriétaires riverains pour la réalisation des travaux qui leur incombent. Pour ce faire, les équipes du SILA réalisent des visites de terrain, apportent des conseils pratiques, rappellent la réglementation, etc.

Sur l'année 2023, 27 cours d'eau ont été prospectés sur le bassin versant Fier et Lac d'Annecy, pour un linéaire d'environ 30 kilomètres.



L'ensemble du linéaire de cours d'eau prospecté (environ 30 kilomètres)

Les secteurs dans lesquels des embâcles, des arbres menaçants de tomber ou des arbres morts dans le cours d'eau à proximité d'enjeux, ont été recensés, et sur lesquels le SILA réalise un suivi et l'animation auprès des propriétaires riverains concernés.



La réinjection des sédiments dans le Fier : suivi et perspectives

En 2023, conformément à l'arrêté préfectoral autorisant les travaux sur le cours d'eau à Thônes, 7 000 m³ de sédiments issus du Nom ont été réinjectés sur la rive droite du Fier, au niveau de la zone d'activité de La Balme-de-Thuy. Pour l'accompagnement de cette réinjection, le SILA a missionné des bureaux d'études pour réaliser un suivi du transport sédimentaire à l'aide de tags passifs et actifs. Pour ce faire, environ 200 tags passifs accompagnés de 20 tags actifs « éclaireurs » ont été installés durant l'été 2023. Ces dispositifs permettent de surveiller le déplacement des sédiments.

Suite à la crue de mi-novembre 2023, une campagne de recherche des tags a été effectuée. L'analyse permettra de valider ou apporter des éléments de modification sur la méthodologie de réinjection. Par ailleurs, les travaux sur le Nom se poursuivront en 2024, avec notamment la remise en état des parcelles privées situées à proximité du nouveau mur.

Cette démarche souligne l'engagement du SILA dans la restauration des cours d'eau et la gestion sédimentaire du bassin versant.



Tags actifs



Tags passifs



La mise en œuvre des actions de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) Fier & Lac

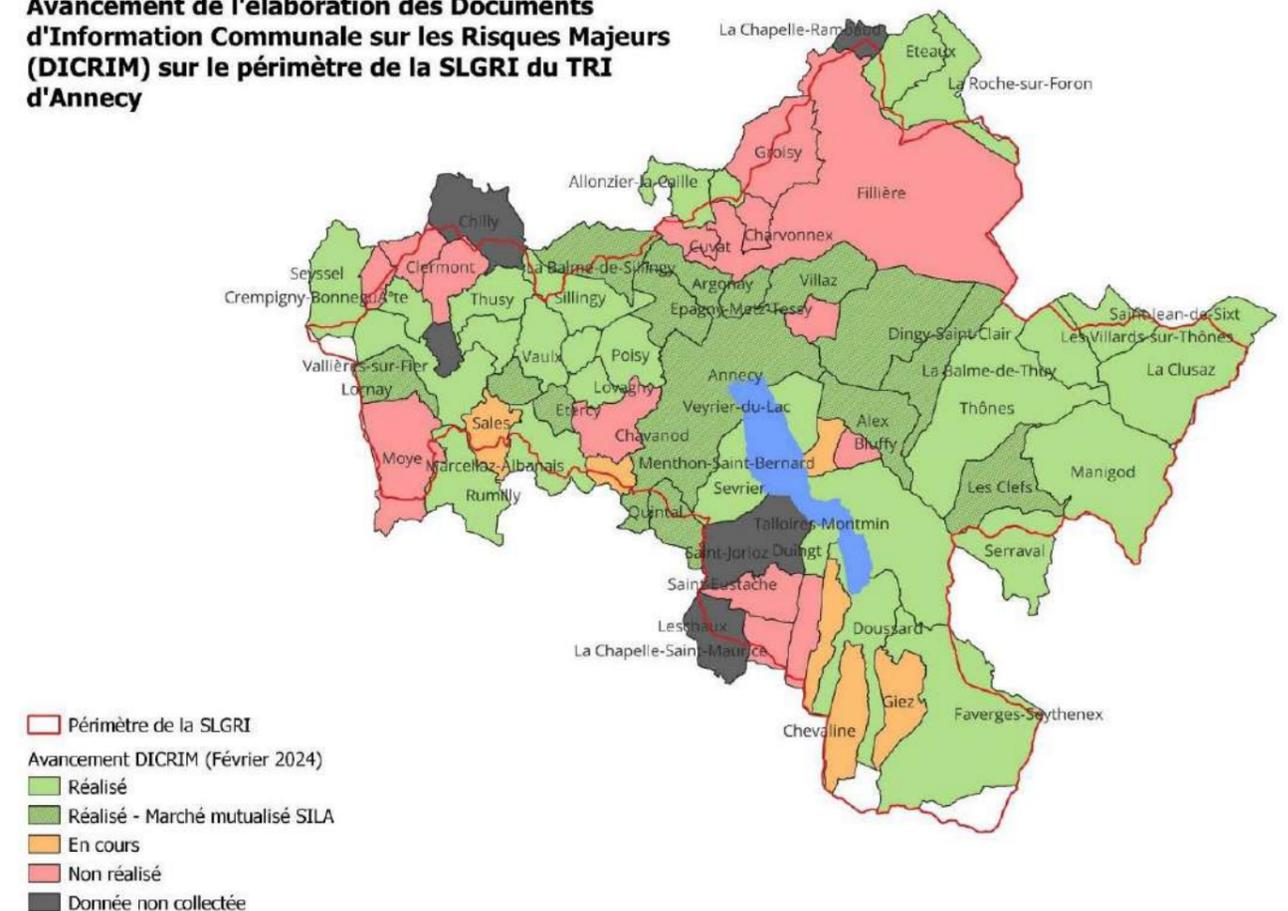
En 2023, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) Fier & Lac, une action de mutualisation a été menée avec les communes volontaires du bassin versant pour mettre à jour leur Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cette initiative a permis de renforcer la prévention et l'information sur les risques d'inondation auprès des populations locales.

La SLRGI préconise de « réaliser des DICRIM sur toutes les communes et d'actualiser les plus anciens pour prendre en compte l'ensemble des connaissances sur le risque inondation ». Il s'agit du support de l'information préventive de la population. Les 67 communes du périmètre de la SLGRI sont inscrites au Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) et ont ainsi l'obligation de le réaliser.

L'action a abouti à une actualisation pour une grande partie des communes, assurant ainsi une meilleure préparation face aux risques majeurs. Le bilan de cette action montre une avancée significative dans la sensibilisation et la gestion des risques sur le territoire, contribuant à une meilleure résilience des populations locales.



Avancement de l'élaboration des Documents d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) sur le périmètre de la SLGRI du TRI d'Annecy





TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le service est en charge du suivi du traitement des ordures ménagères du territoire du SILA via un équipement industriel : l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE.

Leur incinération fait l'objet d'une forte valorisation énergétique et matière.



L'exploitation de l'usine est assurée par IDEX SINERGIE, dans le cadre d'un marché d'exploitation. En 2023, l'ensemble des équipements de l'usine ont connu une bonne disponibilité. De même, bien qu'une baisse a été constatée au dernier trimestre, les apports de déchets ont été suffisants pour permettre un fonctionnement de l'installation à son nominal.

La valorisation énergétique des déchets du territoire permet de produire de l'électricité, mais également de la chaleur qui alimente, via un réseau de chaleur urbain, 4500 logements d'un quartier de la commune nouvelle d'Annecy.

Les résidus solides de combustion (mâchefers) sont traités et valorisés en sous-couche routières lorsque leur qualité environnementale le permet. La production de 2023 a été volontairement conservée en stock sur l'emprise de l'Usine de Valorisation Énergétique afin d'être utilisée pour des travaux sur site d'extension de la plateforme dédiée, en 2024.

Les émissions polluantes dans les fumées de l'usine font l'objet d'une analyse en continu. En 2023, le nombre d'heures limite de dépassement autorisé pour ces émissions n'a pas été dépassé.

QUELQUES CHIFFRES EN 2023

93 548 T Déchets incinérés	38 273 MWh Revente d'électricité
83 % Performance énergétique de l'usine	37 591 MWh Revente de chaleur

FOCUS SUR...

Le suivi continu des émissions de mercure : une nouvelle étape pour l'UVE

Dans le cadre de sa compétence Traitement et Valorisation des déchets, le SILA a confié à IDEX l'installation d'analyseurs en continu des émissions de mercure au niveau des rejets atmosphériques de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE). Dans le cadre d'une évolution réglementaire, ces travaux visent à renforcer la maîtrise de l'impact environnemental de l'activité d'incinération des déchets. La mise en place de ces dispositifs permet une surveillance continue et précise des émissions, assurant ainsi une conformité stricte avec les nouvelles normes environnementales. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'empreinte écologique des installations de traitement des déchets, démontrant l'engagement du SILA à protéger l'environnement tout en optimisant ses processus de valorisation énergétique.



Les travaux sur le système de stockage et d'injection des boues de l'UVE

Les infrastructures, tels que la fosse de réception et le dispositif de transfert des boues vers les silos ont été installés en 1994, puis les silos à boues et les équipements d'injection des boues en 1999.

Depuis 2020, les études sont engagées pour assurer le renouvellement des équipements avec adaptation des infrastructures aux nouvelles capacités de l'UVE. Le projet intègre le remplacement des silos en acier corrodés par des silos en inox avec la reprise de l'ensemble du système de transfert des boues. Pour cela, deux silos de 170 m³ de stockage viennent remplacer les équipements existants avec la mise en place de 4 pompes de transfert haute pression pour alimenter les 2 lignes d'incinération. L'ensemble permettra au SILA non seulement de fiabiliser l'injection des boues, mais également d'améliorer l'ergonomie et les accès sécurisés sur les ouvrages d'exploitation.

Les travaux de remplacement de l'ensemble d'injection de stockage, et de transfert de boues issues des eaux usées ont été lancés pour un montant de 2,6 millions d'euros HT.



La reprise du traitement des mâchefers sur le site de SINERGIE

Le traitement des mâchefers est repris sur le site de SINERGIE en 2023, après avoir été externalisé sur une Installation de Maturation d'Elaboration située dans le Rhône. L'objectif de cette reprise est d'améliorer le bilan environnemental de cette activité en limitant les transports sur route, tant pour l'accès à la plateforme de traitement, que pour les chantiers de valorisation.

Pour rappel, les mâchefers sont traités en sortie de four. La ferraille contenue dans les déchets ménagers ne fond pas dans les fours à 850 °C. Elle est récupérée à l'issue de l'incinération par un aimant et transportée dans des aciéries où elle est réutilisée. Les mâchefers sont ensuite analysés afin de vérifier leur conformité avec les normes en vigueur. Si les résultats de leurs analyses respectent les normes en vigueur, les mâchefers sont ainsi valorisables et peuvent être utilisés sous forme de remblai, notamment en sous-couche routière.

Des aménagements sont en cours sur site pour mettre en place à terme un stockage couvert des mâchefers.



Photo du projet de couverture de mâchefers sur le site de SINERGIE

Le service Informatique gère l'ensemble des infrastructures informatiques et réseaux, il accompagne les agents dans l'utilisation courante des outils et est garant de la sécurité des données et du matériel.

Le service informatique est l'un des services supports du SILA. Il emploie un responsable de service, un chargé de pôle et trois techniciens. En 2023, l'activité principale du service s'est décomposée ainsi :

- 12 % sur la gestion des projets des services transversaux
- 11 % sur la maintenance préventive et corrective des matériels et logiciels
- 16 % sur l'assistance des utilisateurs
- 33 % sur la gestion des projets informatiques et l'administration des infrastructures
- 10% sur la gestion du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

FOCUS SUR...

La cybersécurité, partie intégrante du développement du SILA

En 2023, le service informatique a poursuivi ses opérations en termes de cybersécurité sur l'ensemble des sites et des équipements du SILA.

La cybersécurité passe avant tout par la sensibilisation des agents

Pour sensibiliser l'ensemble des agents, une campagne d'information a été diffusée sur les écrans internes au SILA avec l'aide du service communication. Elle a été accompagnée de plusieurs campagnes de phishing destinées à évaluer la maturité des agents sur les risques de cybersécurité.

Hacker tips - Cybersécurité
3 astuces pour se protéger contre les attaques des hackers

Astuce 2
Comment éviter de se faire piéger ?

1. N'ouvrez pas le fichier inattendu.
Les pièces jointes contenues dans les mails peuvent contenir un malware qui récupérera vos informations personnelles. Un simple clic sur une PJ peut suffire à l'activer.
2. Vérifiez la personne en la contactant par un autre moyen.
Appelez ou écrivez à la personne qui vous contacte. Si vous ne la connaissez pas ; il y a de fortes chances pour que le mail soit frauduleux.

N'ouvrez jamais les fichiers ayant :
- Des extensions : .EXE / .BAT / .COM / .VBS / .JBS / .SHS / .PIF
- Des extensions multiples : .BMP.EXE / .TXT.VBS
- Des noms attrayants : SEXY_NUDE.VBS

Des outils mis en œuvre pour renforcer la sécurité informatique

Le SILA a également renforcé sa sécurité informatique en mettant en place un outil pour la mise à jour automatique des logiciels sur les postes de travail, garantissant une réponse rapide aux failles de sécurité.

De plus, un coffre-fort de mots de passe par utilisateur, certifié par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), a été mis en œuvre. Son déploiement est en cours et se finalisera courant 2024.

Aussi, le SILA a opté pour le déploiement d'une EDR managé (Endpoint Detection and Response). C'est une nouvelle technologie logicielle de détection des menaces de sécurité informatique sur les équipements.

Tandis que l'antivirus est réactif et s'appuie sur une base de données, l'EDR est proactif. Il est à l'écoute de ce qui circule sur les postes informatiques et offre une visibilité plus approfondie sur les menaces.

Pour garantir le bon fonctionnement de la méthanisation, la liaison de télémaintenance a été sécurisée en collaboration avec la société responsable de sa surveillance. L'ensemble des boîtiers de sécurité assurant la liaison vers les unités de dépollution des eaux usées (UDEP) ont été renouvelés et la sauvegarde des données de SILOÉ a également été consolidée grâce à la mise en œuvre de sauvegardes immuables. Les données sont ainsi fixes, inchangeables et ne peuvent jamais être supprimées, cryptées ou modifiées.



Le service informatique gère un ensemble d'équipements comprenant :

185 Postes de travail (y compris supervision)	228 Lignes téléphoniques dont 148 équipements	21 Imprimantes
19 Serveurs physiques	82 Serveurs virtuels	100 Logiciels métiers
138 Objets connectés STPO, Rivières		

Et intervient sur de nombreux ouvrages :

	12 Sites distants (UDEP et SAPALA)
	1 Laboratoire d'analyse
1 Usine de méthanisation	2 Usines de dépollution des eaux usées (SILOÉ et Poiriers)



Le service Communication du SILA est composé de 3 personnes, une responsable et deux chargés de communication. Il a en charge la création et la diffusion de supports permettant d'apporter une information vers l'externe (site internet et réseaux sociaux, plaquettes, élaboration de vidéos, communiqués de presse...) et vers l'interne (lettre interne, extranet, évènementiel...).

Les objectifs du service et les missions structurantes

En 2023, les outils de communication en faveur du recrutement ont été un axe de travail majeur. Plus globalement, les supports élaborés et diffusés avaient pour ambition de rendre plus visibles et compréhensibles les compétences du SILA auprès du grand public et des différents partenaires avec lesquels il collabore.

En interne, l'année a été rythmée par la question du sens et de la cohésion des équipes, notamment à travers une communication plus visuelle, interactive, ainsi que par un dialogue qui atténue les frontières hiérarchiques et tend vers plus de participatif.



Les principaux objectifs du service sont :

EN EXTERNE

- ✓ Faire connaître et valoriser les projets du SILA
- ✓ Assurer la bonne information des usagers afin de répondre à leurs besoins et faciliter leurs démarches
- ✓ Contribuer à la sensibilisation du public aux questions relatives notamment à la protection du territoire et la gestion de la ressource en eau

EN INTERNE

- ✓ Développer un mode de communication multicanal adapté aux besoins du personnel dans le cadre de ses missions
- ✓ Fédérer et fidéliser en développant une « culture interne »
- ✓ Favoriser la bonne circulation de l'information

FOCUS SUR...

Des rencontres « Petits Déjeuners » pour faire émerger des idées

Dans une démarche de décloisonnement et de communication ouverte en interne, de nouveaux moments d'échanges sont organisés deux à trois fois par an, par le Directeur Général du SILA et le service communication. Ceux-ci prennent la forme d'un petit déjeuner organisé avec et pour l'équipe d'un pôle ou d'un service, le temps d'une matinée, durant laquelle des ateliers d'idéation ont lieu.

L'objectif ? Discuter, partager et avancer ensemble dans une ambiance collaborative et constructive dans la résolution de problématiques ou l'amélioration d'une organisation, à partir de retours d'expériences et d'idées sur des thématiques diverses, le tout autour d'une boisson chaude et de viennoiseries. Chacun est invité à s'exprimer, puis grâce à l'intelligence collective, à imaginer des solutions innovantes et co-construire le SILA de demain, adapté aux besoins et attentes de ceux et celles qui le font vivre. A l'issue du petit déjeuner, un plan d'actions est voté par les participants, avec un suivi, en lien avec les services et directions concernés. Le cycle se conclue par une rencontre bilan avec les mêmes participants un an plus tard, afin de faire le point sur les évolutions effectives ou à poursuivre, et sur d'éventuelles nouvelles perspectives.



Une nouvelle vidéo institutionnelle pour présenter le SILA



Vidéo de présentation du SILA

Depuis la refonte de la stratégie de communication en début de mandat (2021), le service communication du SILA a progressivement développé un contenu audiovisuel. De nombreuses vidéos ont ainsi été réalisées par le service, sous des formes et avec des objectifs différents : des explications pédagogiques sur certaines actions menées, des portraits d'agents, ou encore de la sensibilisation autour des enjeux environnementaux. Cependant, dans la continuité d'une plaquette de présentation générale une vidéo de présentation générale, courte, percutante, moderne et valorisante pour les missions accomplies quotidiennement, faisait encore défaut.

Pendant plusieurs mois, un storyboard a ainsi été pensé, et après de nombreuses réunions de cadrage, plus de 30h de tournage et la participation active d'agents-ambassadeurs ayant accepté d'apparaître à l'écran, un film a vu le jour.

Celui-ci répond à trois objectifs principaux :

Faire connaître et valoriser davantage la diversité des activités du SILA auprès des usagers et du grand public : bien qu'élu et agents travaillent dans l'ombre, son rôle sur le territoire est fondamental est plus que jamais dans l'actualité.

Nourrir une culture interne, susceptible à la fois de créer chez les agents un sentiment de fierté et d'appartenance ; et de participer à la mise en valeur de la « marque employeur » afin d'aider à pallier aux problématiques de recrutement rencontrées.

Renforcer la sensibilisation du public à la préservation du territoire, les responsabiliser pour devenir acteurs des enjeux environnementaux actuels et à venir.



Plaquette générale du SILA



Storyboard : préparation de la vidéo



l'oxygène
à la source

SILA - SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

7 rue des terrasses, 74962 Cran-Gevrier Cedex

Tel : 04 50 66 77 77 - E-mail : sila@sila.fr - www.sila.fr



@syndicatmixtedulacdannecy



SILA



SILA



Syndicat Mixte du Lac d'Annecy